

I B P T

Situation du secteur des communications électroniques 2014

Juillet 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. L'Agenda numérique 2014.....	3
54% des objectifs de l'Agenda numérique ont été atteints.....	3
2. Chiffre d'affaires généré par les communications électroniques et la télévision.....	5
Baisse du chiffre d'affaires : -3,3% sur une base annuelle.....	5
3. Investissements.....	7
Les investissements (licences non comprises) atteignent 1 483 millions d'euros.....	7
4. Emploi.....	9
Diminution de la demande de main d'oeuvre : - 348 ETP sur une base annuelle.....	9
4. Services de téléphonie fixe.....	10
Perte directe de clients limitée: -1,2%.....	10
Nombre stable de portages de numéros fixes.....	12
Volume téléphonie vocale : 2 ^e baisse successive après l'augmentation de 2012.....	13
La baisse du chiffre d'affaires entraîne une diminution de l'ARPU voix fixe.....	14
5. Services large bande fixes.....	15
Plus de 4 millions de lignes large bande fixes.....	15
Belgacom et les câblo-opérateurs gagnent des parts de marché.....	16
Les différences de pénétration au niveau régional sont minimes.....	18
La pénétration de la large bande rapide augmente pour atteindre 27%.....	18
Huit sur dix lignes large bande sont des lignes NGA.....	20
Poursuite du recul des lignes DSL de gros : -14,1 % sur une base annuelle.....	22
Légère hausse de l'ARPU résidentiel large bande fixe.....	23
6. Service de données et de voix mobiles.....	24
Le nombre de cartes SIM actives augmente grâce aux technologies Full MVNO et M2M.....	24
Volatilité moindre sur le marché mobile.....	26
Le nombre de cartes SIM large bande dépasse les 6 millions.....	27
Part de la 4G dans le nombre de cartes SIM large bande : 23%.....	28
Part plus importante des MVNO dans l'utilisation mobile croissante.....	29
La perte de revenus mobiles (4,7%) est inférieure à celle de 2013 (7,1%).....	33
La régulation a un impact sur les revenus d'itinérance.....	34
La régulation n'a pas d'impact sur le chiffre d'affaires généré par le trafic national entrant en 2014.....	35
Tendance à la baisse des revenus de détail générés par les services mobiles de MNO moins importante qu'en 2013.....	36
Les prix unitaires mobiles moyens continuent à baisser.....	36
64% de l'ARPU mobile sont liés à la voix contre 67% en 2013.....	37
7. Offres conjointes.....	38

La pénétration des offres conjointes atteint 68,4% (population)	38
Les services mobiles constituent la principale composante des offres conjointes	40
La vente stand-alone par service de télécommunications varie entre 18 et 33%.....	41
8. TV	42
Ralentissement de la croissance nette des abonnés à la TV numérique.....	42
ARPU TV numérique plus élevé	43
9. Marché non résidentiel	44
Le marché non résidentiel a généré 2,36 milliards d'euros en 2014.....	44
Les accès non résidentiels au réseau téléphonique fixe enregistrent une baisse de 4,8%	44
Fourniture de services de connectivité non résidentiels fixes à au moins 771 000 sites belges	45
19,8% des cartes SIM mobiles actives sont non résidentielles	46
60% du trafic vocal non résidentiel trouve son origine sur un réseau mobile.....	47
Le marché non résidentiel génère moins de revenus mobiles	47
Les revenus moyens par carte SIM non résidentielle continuent de baisser en 2014.....	48

1. L'AGENDA NUMÉRIQUE 2014

54% DES OBJECTIFS DE L'AGENDA NUMÉRIQUE ONT ÉTÉ ATTEINTS.

Quatre ans après l'introduction de l'Agenda numérique¹ en mai 2010, **sept** des treize objectifs de performance convenus en matière de TIC en Belgique ont été atteints, ce qui représente un statu quo par rapport à 2013.

Pour 4 des 7 domaines achevés, des progrès ont encore été enregistrés.

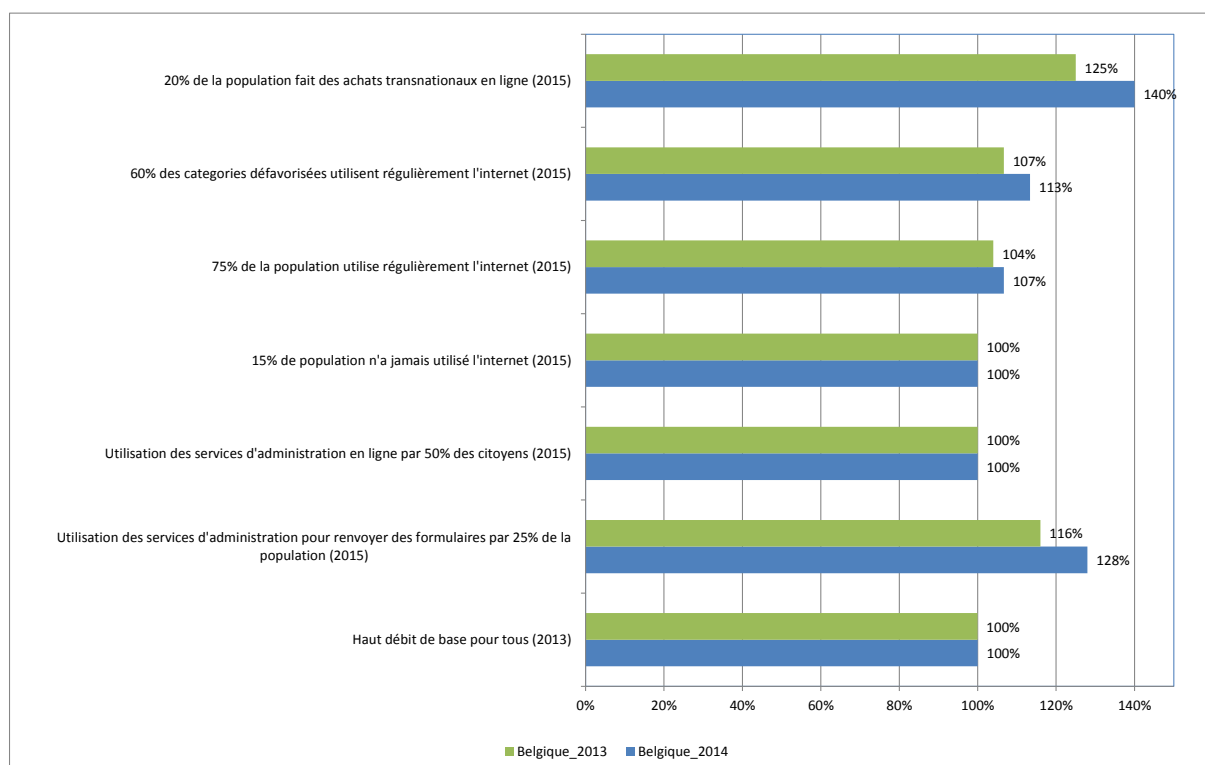


FIGURE 1 : LA MESURE DANS LAQUELLE LES OBJECTIFS ACHEVÉS DE L'AGENDA NUMÉRIQUE ONT ÉTÉ ATTEINTS.

Pour les six objectifs qui n'ont pas encore été atteints, les résultats suivants sont enregistrés :

1. L'itinérance à des tarifs nationaux

L'Agenda numérique a pour objectif de faire disparaître quasi complètement la différence de prix entre les appels nationaux et les appels en itinérance au sein de l'UE en 2015. En 2007, cette différence de prix s'élevait encore à 0,282 cents/minute. Les prix de l'itinérance ayant diminué de 0,278 cents/minute entre 2007 et 2013 tandis que les tarifs nationaux ont enregistré une baisse de 0,077 cents/minute, ils restent en moyenne 0,081 cents/minute plus chers que les appels nationaux.

¹ L'Agenda numérique de la Commission européenne est l'un des sept piliers de la stratégie Europe 2020 qui prévoit des objectifs de croissance déterminés pour l'Union européenne (UE) d'ici 2020. Cet Agenda numérique propose d'utiliser le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) à meilleur escient afin de stimuler l'innovation, la croissance économique et le progrès.

L'objectif, mesuré comme l'amenuisement de la différence de prix par rapport à 2007, est par conséquent atteint à **71%**².

2. Large bande rapide

La disponibilité de la large bande avec une vitesse de 30 Mbps passe en 2013 de 97 à **98%**³ de la population, et se situe ainsi largement au-dessus de la moyenne européenne qui est de 62%. L'objectif de 100% d'ici 2020 est à portée de main.

3. Large bande ultra-rapide

Le nombre de ménages disposant d'une connexion large bande avec une vitesse supérieure à 100 Mbps est passé de 9,7 à 10%⁴ entre 2012 et 2013. L'objectif de 50% d'ici 2020 est ainsi atteint à **20%**.

4. Les investissements publics en matière d'étude et d'innovation dans le domaine des TIC
Avec 275,33 millions d'euros⁵, les investissements publics en 2012 dépassent de 6,22 millions d'euros ceux de 2011. L'objectif de doubler ce chiffre pour 2020 par rapport à l'année de base 2007 (190,88 millions d'euros) est atteint à **72%**.

5. Promotion de l'e-commerce

Avec une hausse de 45 à 48%⁶ de la population belge effectuant des achats en ligne, la Belgique se rapproche encore un peu plus de l'objectif de 50% en 2015 prévu par l'Agenda numérique. **96%** de l'objectif est ainsi atteint.

6. E-commerce pour les PME (10 - 249 personnes employées)

Les petites et moyennes entreprises sont moins actives en ligne en 2013. Leur présence en ligne enregistre, sur une base annuelle, une baisse de 22% à 20%⁷, mais reste supérieure à la moyenne européenne qui est de 14%. La Belgique accuse ainsi un retard dans la réalisation de l'objectif de 33% d'ici 2015 (**61%** de l'objectif est atteint).

² 71% = (0,282-0,081)/0,282

³ Source : Study of broadband coverage in Europe (as of 2013) :

<http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/study-broadband-coverage-europe-2013>

⁴ Source : Broadband indicators (xls) in documents 2014 : <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/pillar-4-fast-and-ultra-fast-internet-access>

Le nombre de ménages disposant d'une connexion large bande >= 100 Mbps est calculé en multipliant le nombre total de lignes large bande au 1er janvier 2014 (3 828 918) par la part des lignes >= 100 Mbps (12,25%) et en divisant ensuite ce chiffre par le nombre de ménages (4 644 600).

⁵ Source : Digital agenda scorebord <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/create-graphs>

Indicator group : research&development – indicator : public ICT R&D spending

⁶ Source : Digital agenda scorebord : <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/scoreboard/belgium-0>

⁷ Source : Digital agenda scorebord : <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/scoreboard/belgium-0>

2. CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LA TÉLÉVISION

BAISSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : -3,3% SUR UNE BASE ANNUELLE

L'année 2014 est clôturée par une baisse du chiffre d'affaires de 274,3 millions d'euros pour retomber à **8,101** milliards d'euros, soit 3,3 % sur une base annuelle⁸.

La pression sur les revenus fixes et mobiles (respectivement - 1,1% et - 4,3 %) ne peut pas être compensée par le segment TV qui enregistre pour la première fois une baisse de revenus (- 1,5 %).

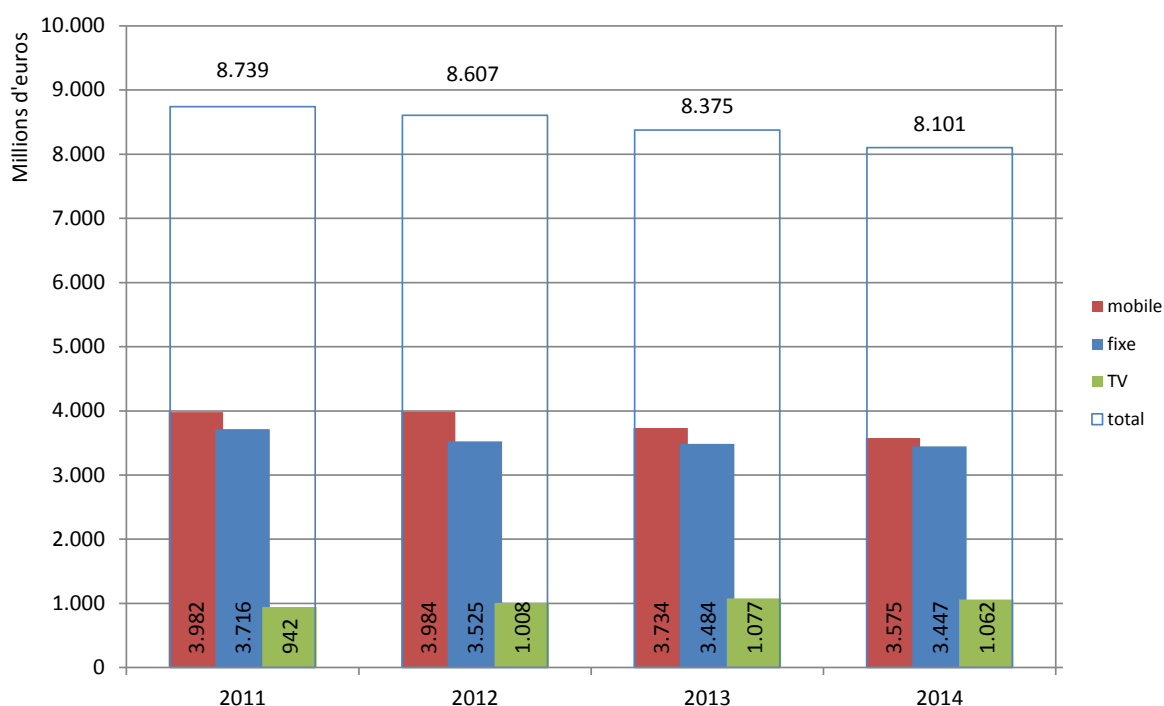


FIGURE 2 : CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET LA TÉLÉVISION, DE DÉTAIL ET DE GROS (SOURCE : IBPT)⁹

Alors que les revenus de gros générés par les communications fixes et mobiles s'avèrent inférieurs de 7,2 % par rapport à 2013 (951 millions d'euros), les revenus de détail de ces services diminuent de 2% pour retomber à 6 071 millions d'euros.

⁸ Sur la base de données de 11 opérateurs : Belgacom SA, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar, Coditel (Numericable), Scarlet, Telenet, Verizon Belgium Luxembourg SA, Brutélé, Tecteo.

⁹ Le total comprend d'autres revenus en rapport avec les télécommunications. Pour 2014, ces revenus s'élèvent à 17 millions d'euros.

Sur le marché mobile, la voix mobile génère la majeure partie des revenus (42,6%).

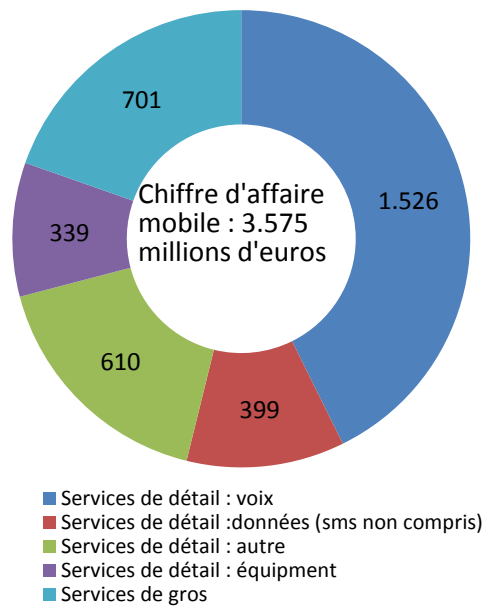


FIGURE 3 : CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE SERVICE MOBILE (SOURCE : IBPT)

Sur le marché fixe, les revenus de détail générés par l'Internet (37,8 %) sont supérieurs à ceux générés par la voix (34,3 %).

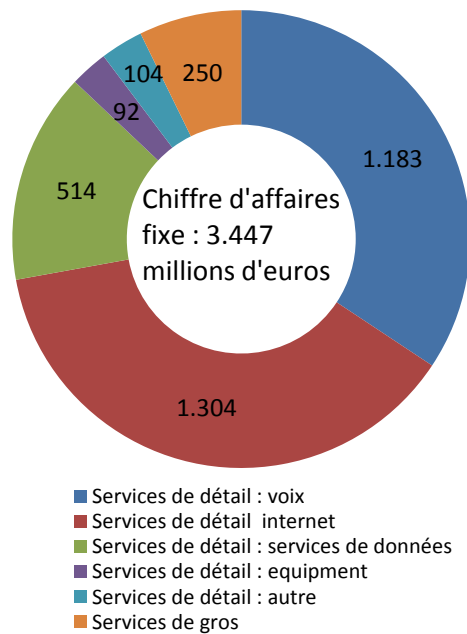


FIGURE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE SERVICE FIXE (SOURCE : IBPT)

3. INVESTISSEMENTS

LES INVESTISSEMENTS (LICENCES NON COMPRIS) ATTEIGNENT 1 483 MILLIONS D'EUROS

En 2014, un montant record a été investi dans l'infrastructure de télécommunications. Les opérateurs télécoms belges¹⁰ réunis ont affiché un capex (indemnités de licences non comprises) de **1 483** millions d'euros contre 1 439 millions d'euros en 2013. Ces investissements représentent **21,1%** du chiffre d'affaires généré par les télécommunications (7 039 millions d'euros).

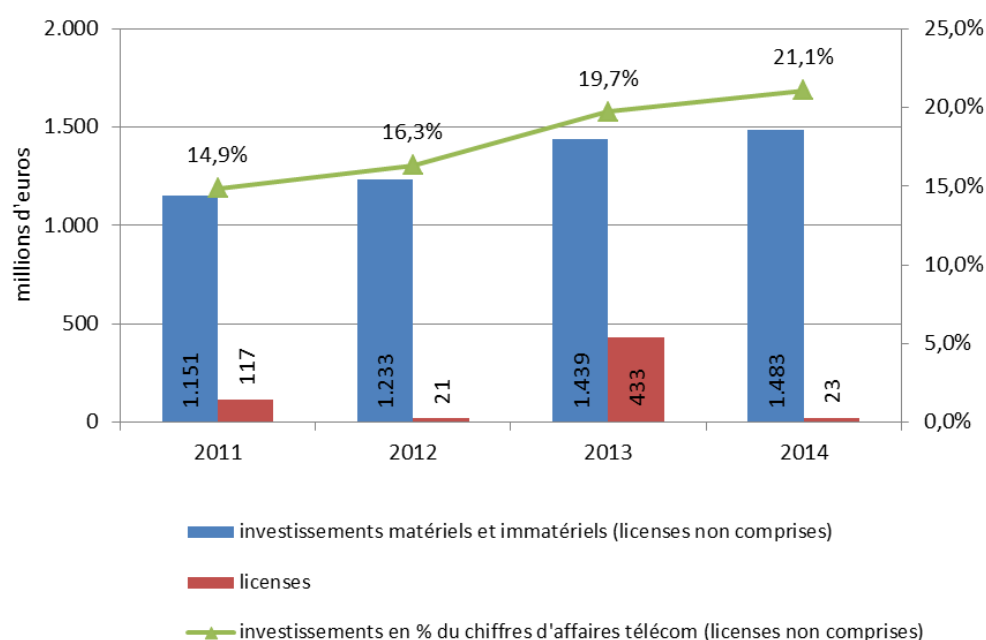


FIGURE 5 : INVESTISSEMENTS EN MILLIONS D'EUROS ET EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES TÉLÉCOMS (SOURCE: IBPT)

Les dépenses d'investissement élevées sont liées d'une part à la croissance du trafic de données mobiles et à la poursuite du déploiement d'un réseau 4G national. 38% des investissements matériels et immatériels globaux sont destinés à une mise à niveau des réseaux mobiles.

D'autre part, les développements au niveau du réseau fixe jouent également un rôle dans ce contexte : pour pouvoir faire face à la croissance rapide des besoins en termes de largeur de bande, d'importants investissements sont nécessaires pour mettre à niveau les réseaux de cuivre et câblés existants.

¹⁰ Sur la base de données de 11 opérateurs : Belgacom SA, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar, Coditel (Numericable), Scarlet, Telenet, Verizon Belgium Luxembourg SA, Brutélé, Tecteo.

Ainsi, Telenet¹¹ a entamé en septembre 2014 un important chantier, un projet dans le cadre duquel 500 millions d'euros seront investis au cours des cinq prochaines années afin d'augmenter la capacité du réseau de 600 MHz à 1 GHz. La vitesse Internet peut ainsi être élevée théoriquement de 160 mégabit par seconde actuellement à 1 gigabit par seconde.

La technologie vectoring est activée chez Belgacom depuis décembre 2013. Le vectoring est une technique permettant une réjection des interférences entre les paires de cuivre de manière à pouvoir augmenter la vitesse de la connexion large bande via la ligne de cuivre classique de 30 Mbit/s sur VDSL2 à 70 Mbit/s maximum sur des lignes vectoring VDSL2. Belgacom entend avoir finalisé la mise à niveau de l'ensemble de son réseau VDSL2 pour 2016¹².

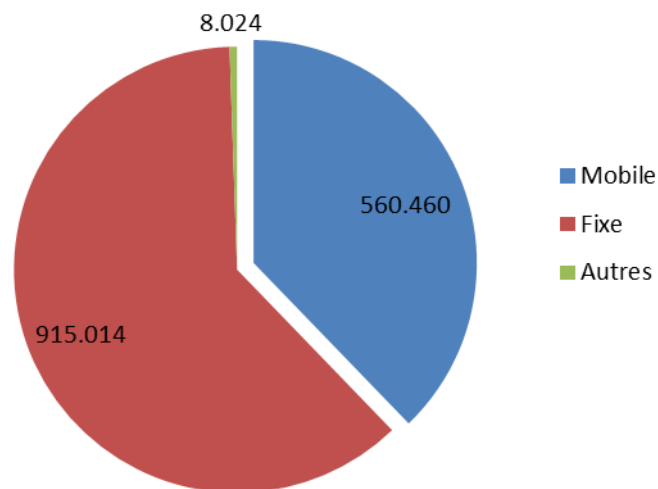


FIGURE 6 : RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS (LICENCES NON COMPRIS) EN 1 000 EUROS (SOURCE : IBPT)

¹¹ Communiqué de presse de Telenet du 29 août 2014 : Telenet investit dans le déploiement d'un gigaréseau pour tout le monde.

¹² Communiqué de presse de Belgacom du 19 février 2014 : Belgacom et Alcatel-Lucent lancent l'activation du premier réseau vectoring VDSL2 national au monde.

4. EMPLOI

DIMINUTION DE LA DEMANDE DE MAIN D'OEUVRE : - 348 ETP SUR UNE BASE ANNUELLE

La demande de main d'œuvre continue à régresser. Fin 2014, les opérateurs télécoms emploient ¹³ **18 247** équivalents temps plein pour la fourniture de services de télécommunications, c.-à-d. 348 de moins sur une base annuelle. 30,9 % des ETP sont employés chez les opérateurs alternatifs.

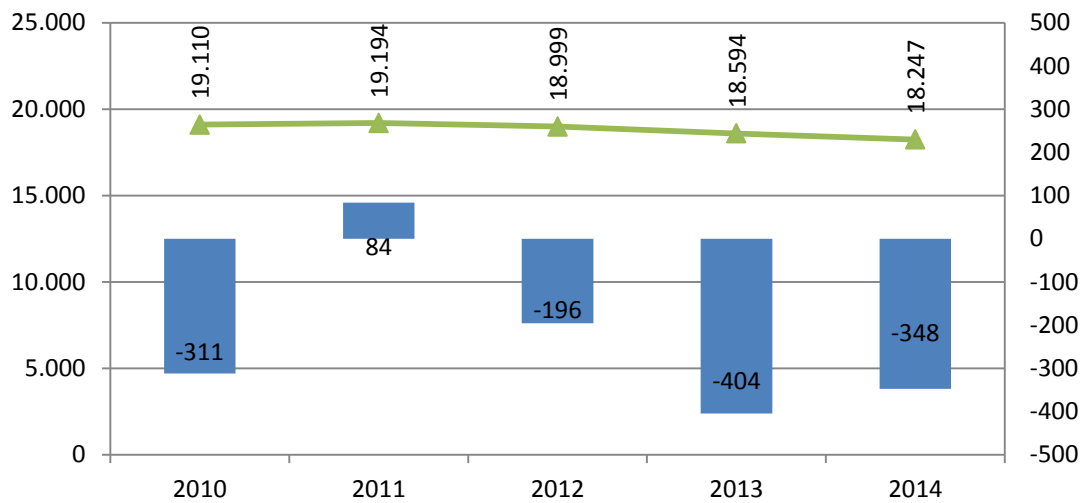


FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN EMPLOYÉS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (SOURCE : IBPT)

¹³ Sur la base de données de 11 opérateurs : Belgacom SA, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar, Coditel (Numericable), Scarlet, Telenet, Verizon Belgium Luxembourg SA, Brutélé, Tecteo.

4. SERVICES DE TÉLÉPHONIE FIXE

PERTE DIRECTE DE CLIENTS LIMITÉE: -1,2%

Les canaux d'accès direct¹⁴ pour la voix fixe enregistrent une diminution de 1,2%, pour retomber à **4 532 475** fin 2014. Le nombre de raccordements via PSTN diminue de 3,2 % pour retomber à 2 070 289 tandis que le nombre de canaux ISDN régresse de 9 % pour retomber à 740 164. Cette situation est partiellement compensée par une augmentation du nombre de canaux d'accès via le câble : + 6,7% pour un total de 1 535 006.

Les accès indirects, qui sont fournis aux clients via la CPS, diminuent de 12% d'année en année. Ils représentent 9% du nombre total de canaux d'accès contre 23% en 2004, l'année où la CPS a atteint son apogée.

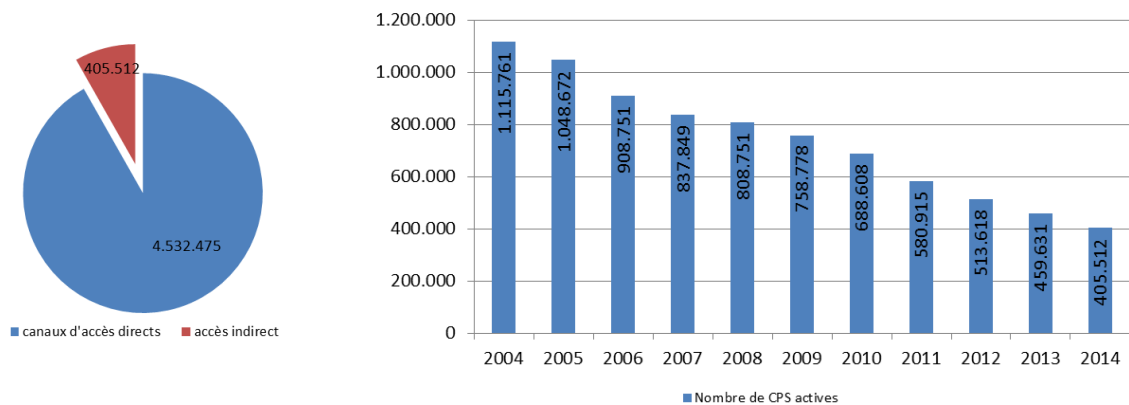


FIGURE 8 : CANAUX D'ACCÈS PAR TYPE (DIRECT/INDIRECT) ET ÉVOLUTION DES ACCÈS INDIRECTS



FIGURE 9 : ÉVOLUTION DES CANAUX D'ACCÈS DIRECT PAR TECHNOLOGIE

¹⁴ Les canaux d'accès ne sont pas des synonymes de lignes/abonnements étant donné que plus d'un canal d'accès est livré via une ligne DSL.

Avec 3,041 millions de clients de détail/abonnements résidentiels pour la téléphonie fixe, la pénétration de la téléphonie fixe atteint 66% fin de 2014. Contrairement à la plupart des autres pays européens, la tendance est stable. La régression de la pénétration en Belgique est un phénomène limité en raison de la vente croissante d'offres conjointes, comprenant la téléphonie, et les offres de téléphonie illimitée à un tarif mensuel fixe.

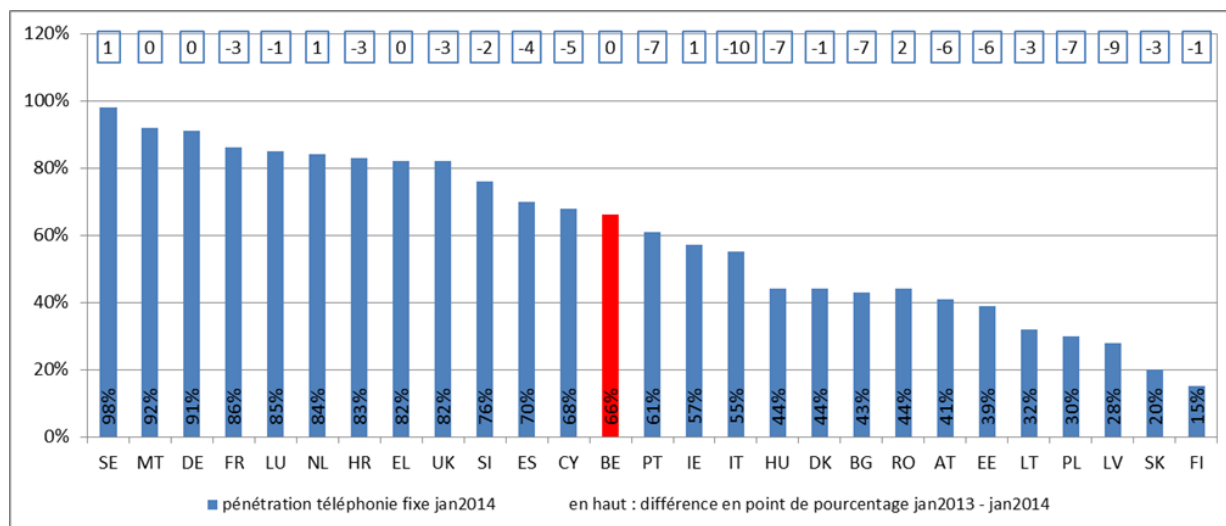


FIGURE 10 : PÉNÉTRATION DE LA TÉLÉPHONIE FIXE JANV. 2013 - JANV. 2014 (SOURCE : SPECIAL EUROBAROMETER 414- E-COMMUNICATIONS AND TELECOM SINGLE MARKET HOUSEHOLD SURVEY)

La part de marché de Belgacom poursuit sa tendance à la baisse en 2014 (61,3%) au profit du câble (35%). La part de marché des opérateurs alternatifs (câble non compris) enregistre une diminution de 0,8 points de pourcentage pour retomber à 3,7%.

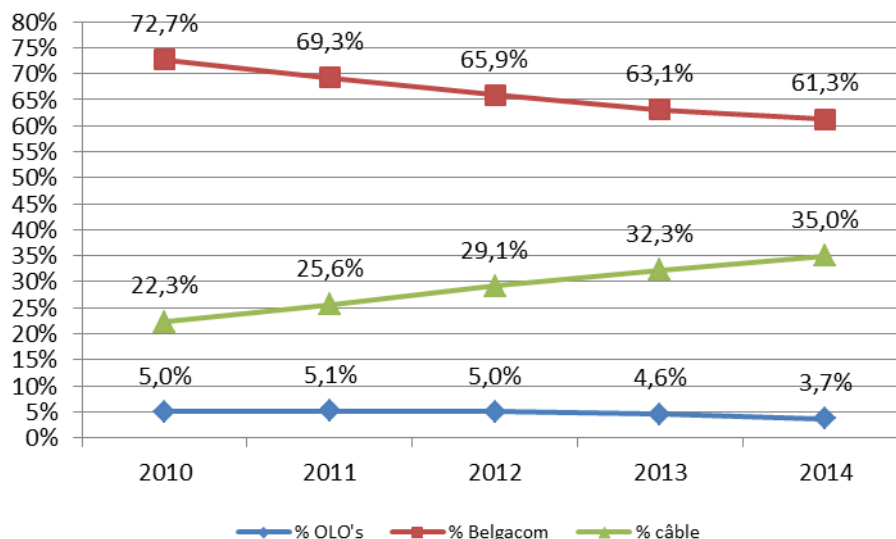


FIGURE 11 : PART DE MARCHÉ EN TERMES DE CANAUX D'ACCÈS FIXE (SOURCE : IBPT)

NOMBRE STABLE DE PORTAGES DE NUMÉROS FIXES

En 2014, 289 209 numéros fixes ont été portés entre opérateurs, soit presque autant qu'en 2013 (289 998).

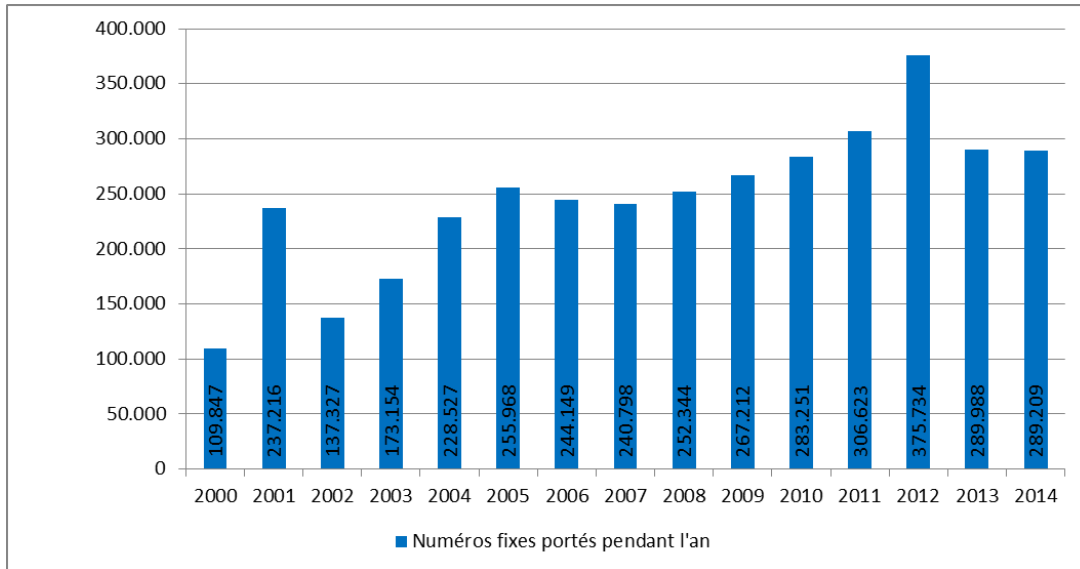


FIGURE 12 : NOMBRE DE NUMÉROS PORTÉS AU COURS DE L'ANNÉE (SOURCE : ASBL PORTABILITÉ DES NUMÉROS)

VOLUME TÉLÉPHONIE VOCALE : 2^E BAISSÉ SUCCESSIVE APRÈS L'AUGMENTATION DE 2012

Le volume de la téléphonie vocale fixe comporte en 2014 **10,58** milliards de minutes, soit 7,4 % de moins qu'en 2013.

Les appels nationaux entre réseaux fixes représentent avec 70% la majeure partie du nombre total de minutes vocales, suivis des appels nationaux vers des réseaux mobiles (18%). La part du trafic vocal fixe sortant international diminue de 13% à 12%.

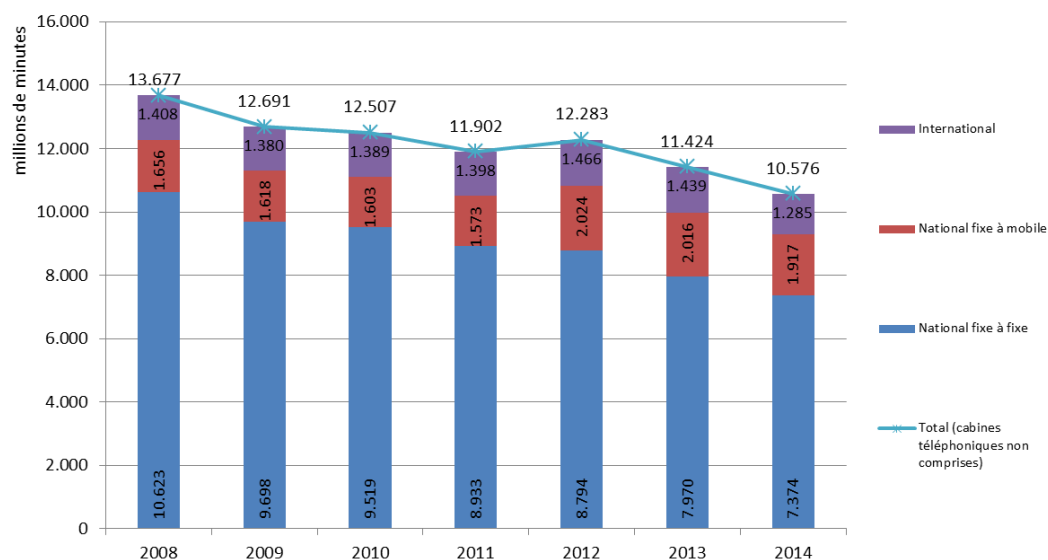


FIGURE 13 : VOLUME TÉLÉPHONIE VOCALE (SOURCE : IBPT)

La Managed voice over broadband¹⁵ poursuit sa croissance constante. En 2014, la Managed VoB représente 35 % du nombre total de minutes.

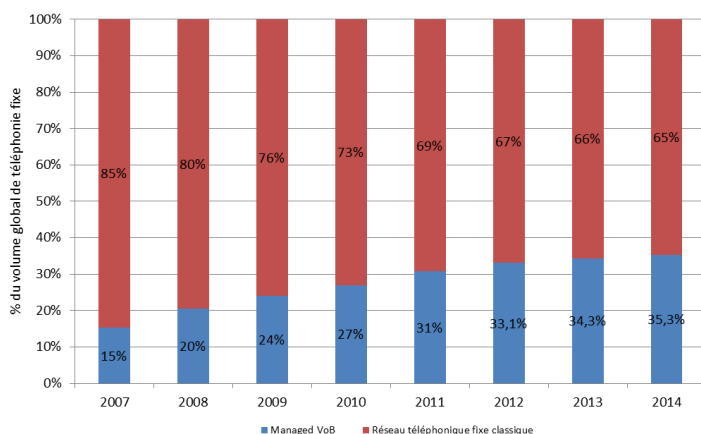


FIGURE 14 : PROPORTION MANAGED VOB - TRAFIC VOCAL CLASSIQUE (SOURCE : IBPT)

Les services vocaux Unmanaged ou over-the-top, tels que Skype, ne sont pas compris.

¹⁵ La téléphonie vocale basée sur la Managed VoB est acheminée via des lignes d'accès large bande d'un fournisseur qui contrôle l'accès et les propriétés du réseau.

LA BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRAÎNE UNE DIMINUTION DE L'ARPU VOIX FIXE

Les revenus générés par la voix fixe ressentent l'impact de la perte de clients (-1,2 % de canaux d'accès direct fixe) et d'un plus grand nombre de réductions suite à la vente croissante de téléphonie fixe dans le cadre d'une offre conjointe. Ce qui influence l'ARPU¹⁶, qui régresse de 1,5% sur une base annuelle.

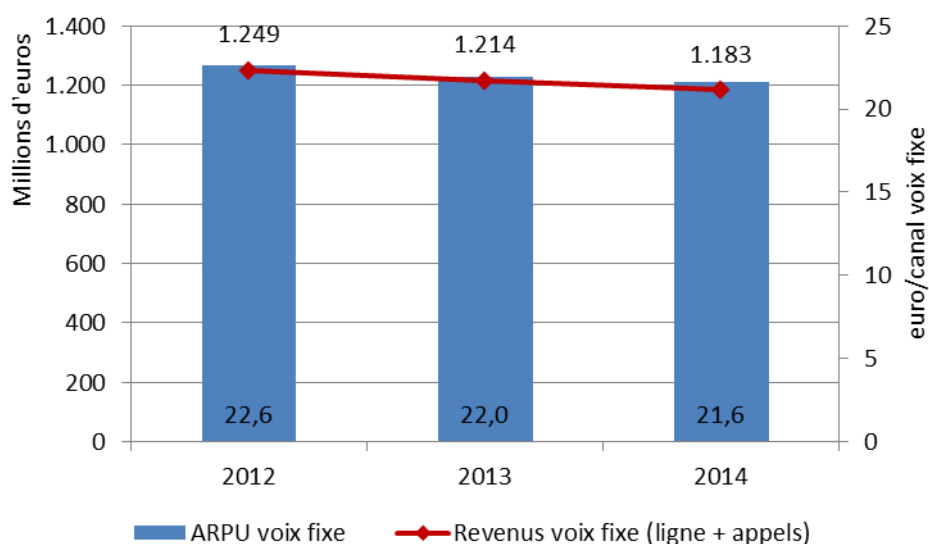


FIGURE 15 : REVENUS ET ARPU VOIX FIXE (SOURCE : IBPT)

¹⁶ L'ARPU généré par la voix fixe est calculé en divisant les revenus annuels liés à la voix (équipements, activation et installation non compris) par le nombre moyen de canaux d'accès fixe sur la période concernée. Le calcul est basé sur les contributions de 11 opérateurs : Belgacom SA, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar, Coditel (Numericable), Scarlet, Telenet, Verizon Belgium Luxembourg SA, Brutélé, Tecteo.

5. SERVICES LARGE BANDE FIXES

PLUS DE 4 MILLIONS DE LIGNES LARGE BANDE FIXES

En 2014, le nombre de lignes large bande fixes a augmenté de 182 283 raccordements pour un total de **4 011 201**. Le pourcentage de croissance est de 4,8%¹⁷, ce qui donne **35,8** lignes large bande fixes par 100 habitants ou **86,4** lignes large bande fixes par 100 ménages.

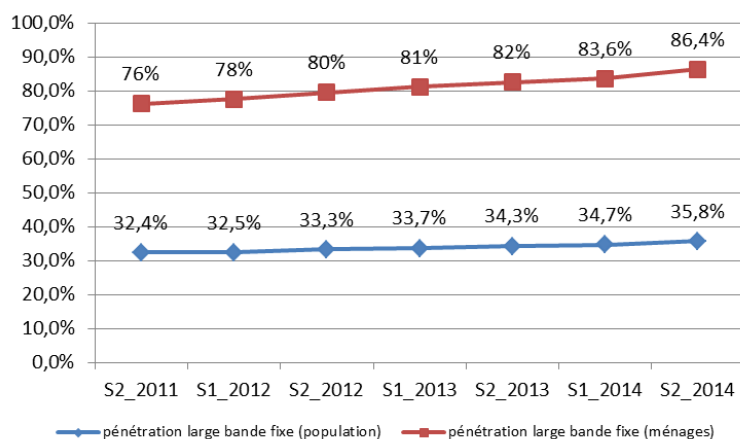


FIGURE 16 : PÉNÉTRATION DE LA LARGE BANDE FIXE (SOURCE : IBPT)

Le recours à la large bande fixe en Europe varie entre 19 et 41 lignes par 100 habitants. Avec 34,7 lignes par 100 habitants, la Belgique occupe la **7^e place** du classement européen de juillet 2014, soit une perte de 2 positions sur une base annuelle.

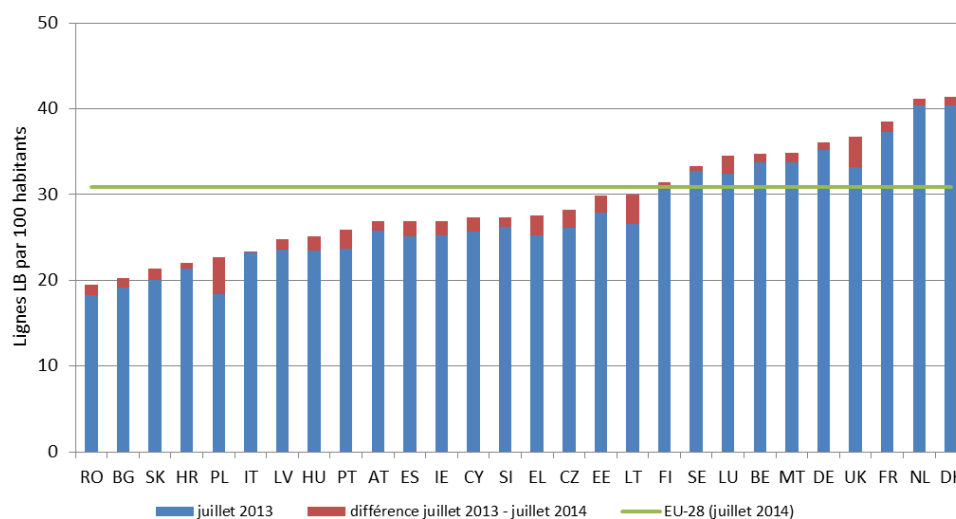


FIGURE 17 : PÉNÉTRATION LARGE BANDE FIXE (HABITANTS) AU SEIN DE L'UE (SOURCE : CE)

¹⁷ La croissance est influencée par le fait que certains opérateurs ont limité la large bande à l'Internet large bande alors que toutes les lignes large bande fixes doivent être prises en compte, quel que soit le service proposé.

BELGACOM ET LES CÂBLO-OPÉRATEURS GAGNENT DES PARTS DE MARCHÉ

Le développement net de la clientèle reste positif pour l'opérateur historique Belgacom (+ 110 439 sur une base annuelle) et pour les câblo-opérateurs (+ 101 051 sur une base annuelle). Pour les opérateurs alternatifs (DSL, FWA¹⁸), la tendance négative se poursuit avec une perte annuelle de 29 207 lignes large bande fixes.

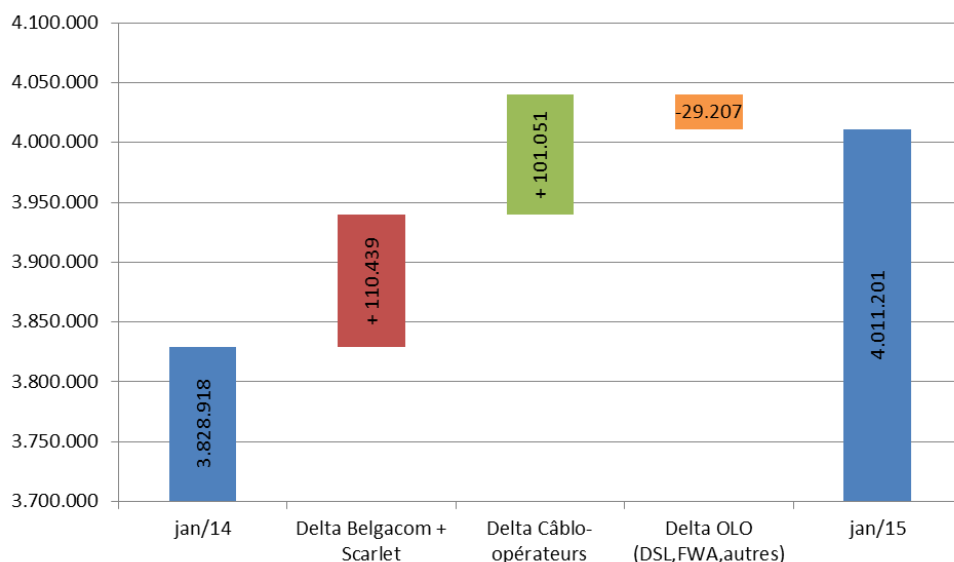


FIGURE 18 : AJOUTS NETS JANV. 2014 - JANV. 2015 (SOURCE : IBPT)

Au niveau national, Belgacom contrôle (Scarlet comprise) **44,2%** du marché large bande fixe, soit une augmentation de 0,8 points de pourcentage comparé à fin 2013. Dans 14 pays européens, les opérateurs historiques desservent une plus grande partie du marché qu'en Belgique.

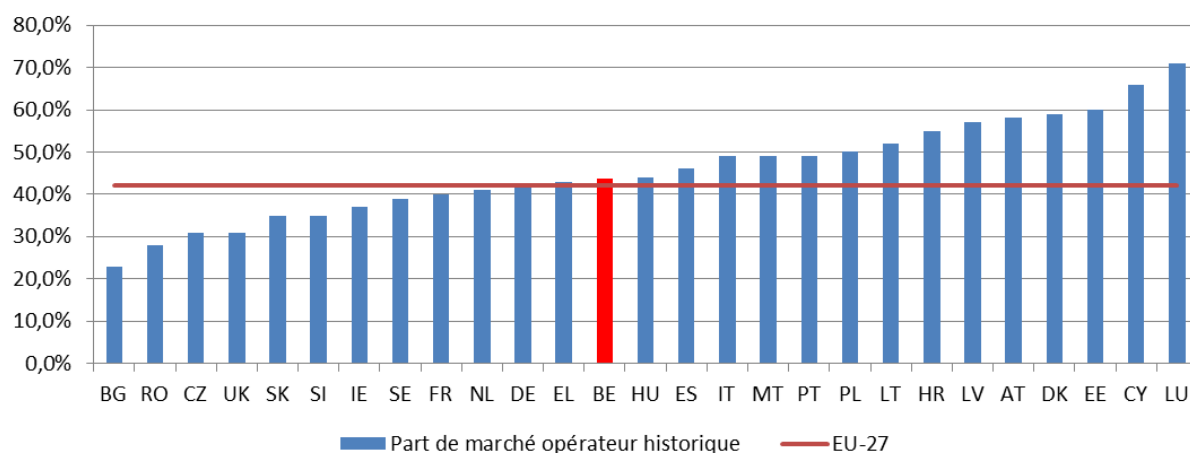


FIGURE 19 : PART DE MARCHÉ OPÉRATEUR HISTORIQUE JUILLET 2014 (SOURCE : CE)

¹⁸ FWA = Fixed wireless access

Depuis fin 2013, le câble est la technologie large bande fixe la plus utilisée. Avec **51,2%**, le câble accroît sa part marché de 0,2 points de pourcentage en 2014. DSL occupe la deuxième place avec une perte de part de marché de 48,7% à 48,5%.

Avec une part de 0,2%, FTTH et FTTB ne jouent pas un rôle majeur en Belgique.

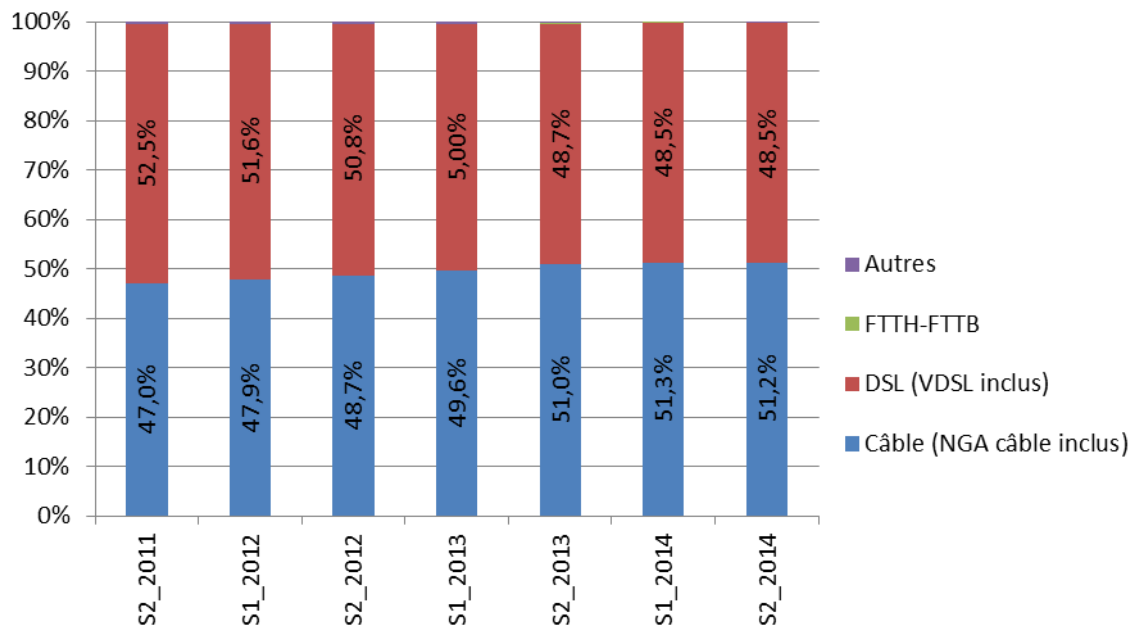


FIGURE 20 : PART DE MARCHÉ TECHNOLOGIES LARGE BANDE FIXE (SOURCE : IBPT)

En Europe, la Belgique est le pays qui possède la plus grande part de marché en ce qui concerne le câble. Le câble est également fortement développé à Malte (49%), en Hongrie (48%) et aux Pays-Bas (47%). FTTH/FTTB est la technologie dominante en Lettonie (55%) et en Lituanie (52%). La Roumanie (48%) et la Suède (41%) suivent.

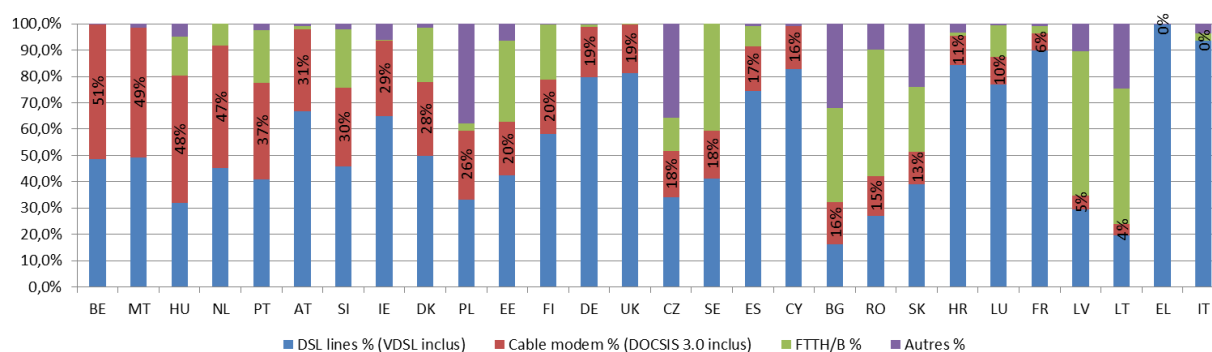


FIGURE 21 : PART DE MARCHÉ TECHNOLOGIES LARGE BANDE FIXE AU SEIN DE L'UE; CLASSEMENT BASÉ SUR LA PART DU CÂBLE, JUILLET 2014 (SOURCE : CE)

LES DIFFÉRENCES DE PÉNÉTRATION AU NIVEAU RÉGIONAL SONT MINIMES.

Aucune différence majeure n'a été constatée en Belgique au niveau de la pénétration large bande fixe entre les régions : fin 2014, cette différence est de maximum 5,2 points de pourcentage. Cette différence équivaut à celle qui existe en termes de pénétration entre Bruxelles (39,1%) et la Wallonie (33,9%). Avec 36,1%, la Flandre se situe entre les deux.

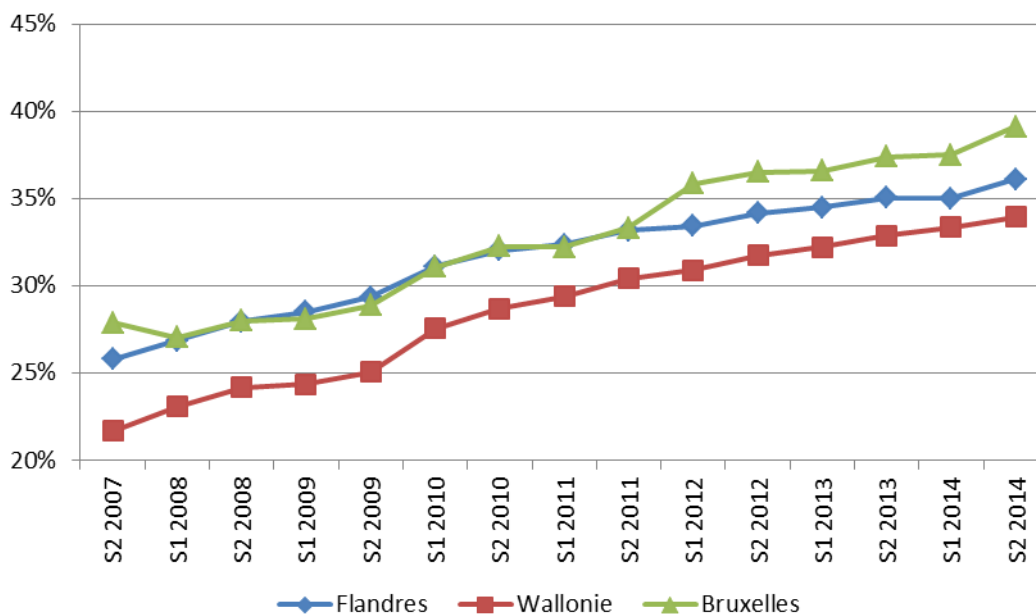


FIGURE 22 : PÉNÉTRATION LARGE BANDE FIXE AU NIVEAU DES RÉGIONS (SOURCE : IBPT)

LA PÉNÉTRATION DE LA LARGE BANDE RAPIDE AUGMENTE POUR ATTEINDRE 27%

Les lignes large bande avec une vitesse annoncée supérieure à 30 Mbps sont de plus en plus populaires. En janvier 2015, près de **27** lignes large bande rapide sont dénombrées en Belgique par 100 habitants, contre 23 il y a un an.

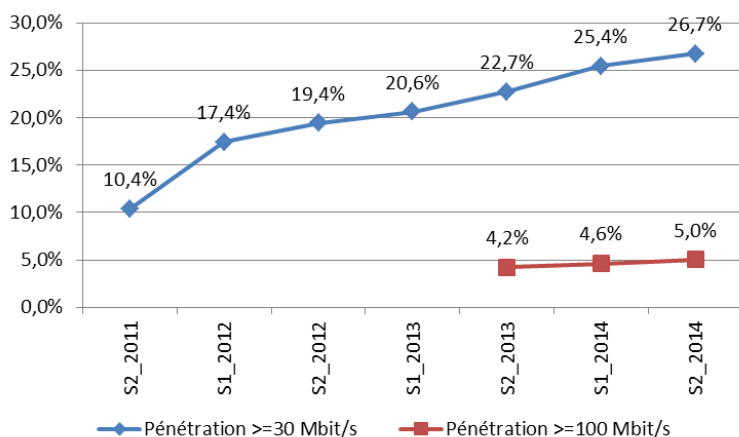


FIGURE 23 : PÉNÉTRATION LARGE BANDE FIXE PAR CATÉGORIE DE VITESSE - HABITANTS (SOURCE : IBPT)

La large bande fixe rapide est la plus utilisée en Belgique : **74%** du nombre total de lignes large bande fixe possèdent fin 2014 une vitesse annoncée ≥ 30 Mbps. Avec une part de 73% en juillet 2014, la Belgique se situe en tête du classement européen.

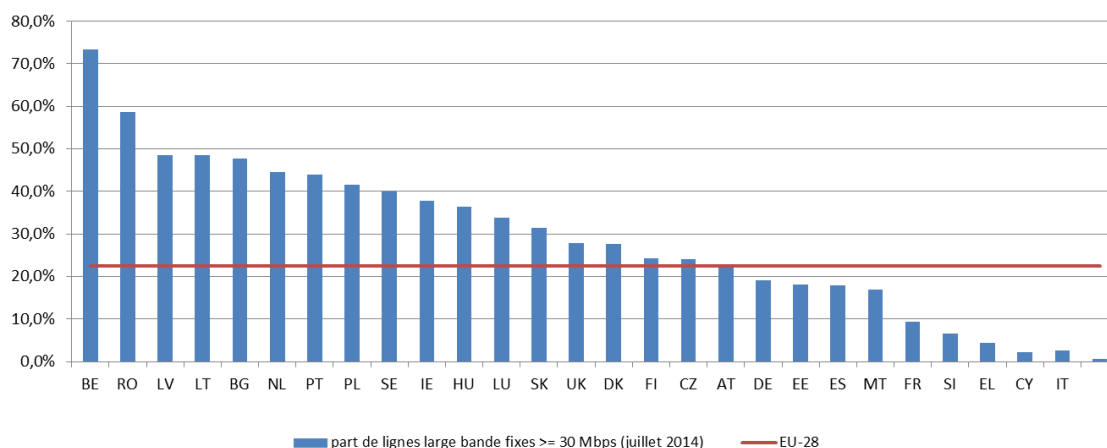


FIGURE 24 : PART LARGE BANDE FIXE RAPIDE ≥ 30 MBPS, JUILLET 2014 (SOURCE : CE)

Les lignes LB avec une vitesse ≥ 100 Mbit/s restent marginales. Ces connexions ultra-rapides ne représentent que **14%** du nombre total de lignes LB en Belgique. Dans le classement de pénétration européen du 1er juillet 2014, la Lettonie caracole en tête, suivie de la Suède, de la Roumanie et du Portugal. La Belgique occupe la 7e place du classement avec 13,3%.

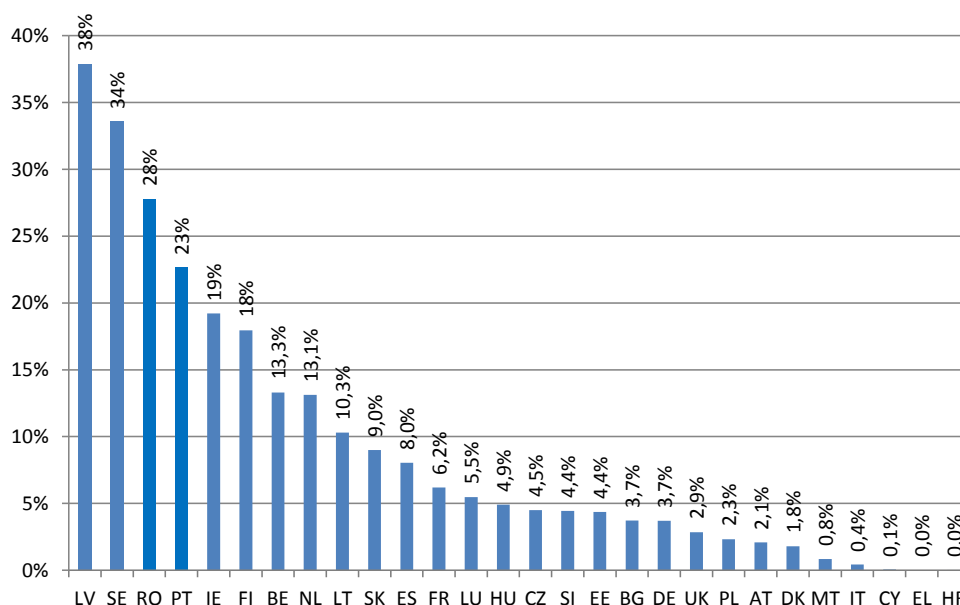


FIGURE 25 : PART DE LIGNES LARGE BANDE FIXE ≥ 100 MBIT/S, JUILLET 2014 (SOURCE : CE)

Le fossé qui existe entre la pénétration de la large bande ultra-rapide auprès des ménages (12%) et l'objectif de l'Agenda numérique qui prévoit que 50% des ménages doivent souscrire à la large bande 100 Mbps pour 2020 reste important.

HUIT SUR DIX LIGNES LARGE BANDE SONT DES LIGNES NGA¹⁹

Le nombre de lignes NGA a augmenté de 20,7% en 2014 et représente **80%** du nombre total de lignes large bande fixe.

68% des ménages belges utilisent des NGA alors que le pourcentage de couverture NGA est de 98,3%²⁰. Cela signifie que tous les ménages belges qui disposent de NGA ne souscrivent pas nécessairement à un produit large bande NGA.

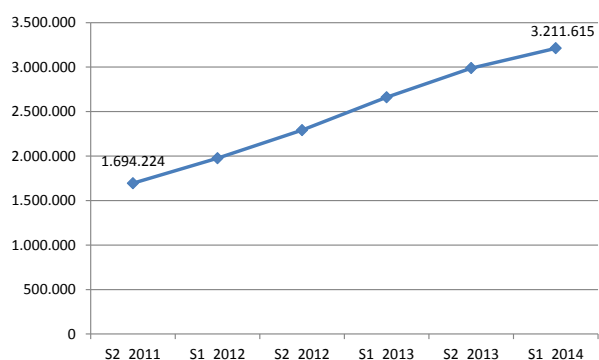


FIGURE 26 : NOMBRE DE LIGNES NGA (SOURCE : IBPT)

La principale technologie NGA est le câble avec 53,4%, ce qui peut être mis en rapport avec la différence de couverture NGA : le réseau câblé Docsis 3.0 est disponible pour 95,9% des ménages tandis que la couverture VDSL s'étend à 90% de ceux-ci.

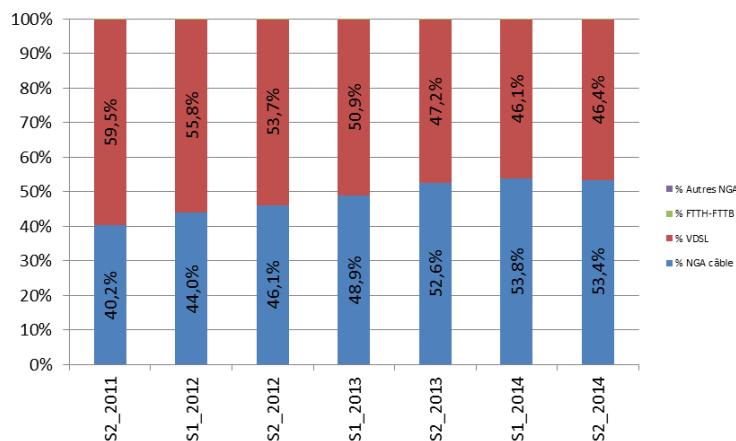


FIGURE 27 : PART DES TECHNOLOGIES NGA (SOURCE : IBPT)

¹⁹ Les NGA sont définis dans la recommandation de la Commission du 20 septembre 2010 sur l'accès réglementé aux réseaux d'accès de nouvelle génération comme des réseaux d'accès câblés qui sont, en tout ou partie, en fibre optique et qui sont capables d'offrir des services d'accès large bande améliorés par rapport aux réseaux cuivre existants (notamment grâce à des débits supérieurs). Dans la plupart des cas, les NGA sont le résultat d'une amélioration apportée à un réseau d'accès en cuivre ou coaxial existant.

²⁰ Study on broadband coverage in Europe (as of 1/1/2013) : <https://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/study-broadband-coverage-europe-2013>

Avec une part de marché NGA de 77% en juillet 2014, la Belgique est en tête du classement européen. Les Pays-Bas possèdent, tout comme en Belgique, une part NGA considérable grâce à une combinaison câble et VDSL.

La Grèce (2,6%) et Chypre (4,4%) figurent parmi les pays possédant la part NGA la plus faible. En Italie et en France également, qui se caractérisent par l'absence d'une forte concurrence au niveau du câble et par une préférence pour la technologie FTTP²¹ plutôt que VDSL, la part NGA reste limitée à 10% maximum. Les pays dans lesquels une pénétration significative de la fibre optique a déjà été atteinte constituent une exception. Ainsi, l'Estonie, la Lituanie, la Roumanie, la Suède et la Bulgarie possèdent, avec une pénétration FTTP située entre 31 et 55%, des parts de marché NGA variant entre 40 et 70%.

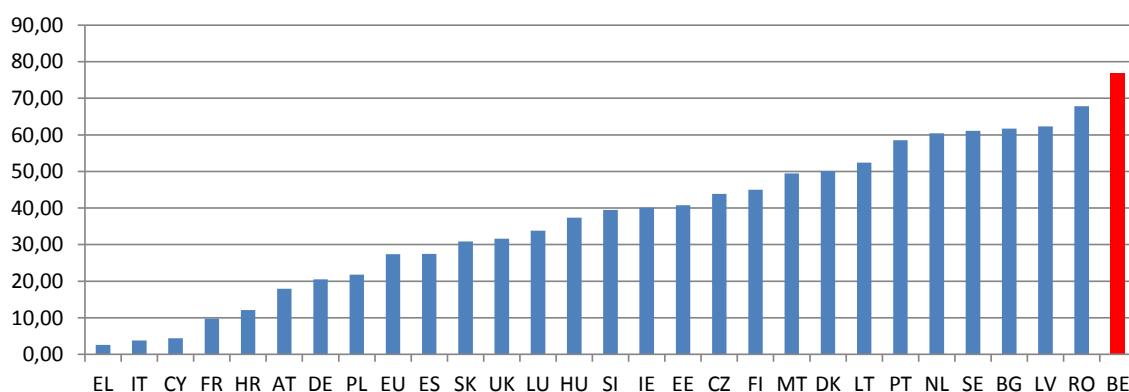


FIGURE 28 : LIGNES NGA EN % DU NOMBRE TOTAL DE LIGNES LARGE BANDE FIXE (SOURCE : CE)

²¹ FTTP = fiber to the premises

POURSUITE DU REcul DES LIGNES DSL DE GROS : -14,1 % SUR UNE BASE ANNUELLE

Suite au déploiement de la fibre optique jusqu'à la cabine de rue, entraînant la fermeture d'une série de LEX de Belgacom, le dégroupage tombe davantage encore en désuétude : -19 120 lignes dégroupées en 2014.

L'accès à un débit binaire²² recule lui aussi (-18 190 lignes) même si le débit binaire reste le moyen le plus utilisé par les opérateurs alternatifs pour raccorder leurs clients finals au réseau de Belgacom : 49% des lignes large bande de gros vendues par Belgacom sont basées sur celui-ci. Vient ensuite la revente avec une part de 21,9%.

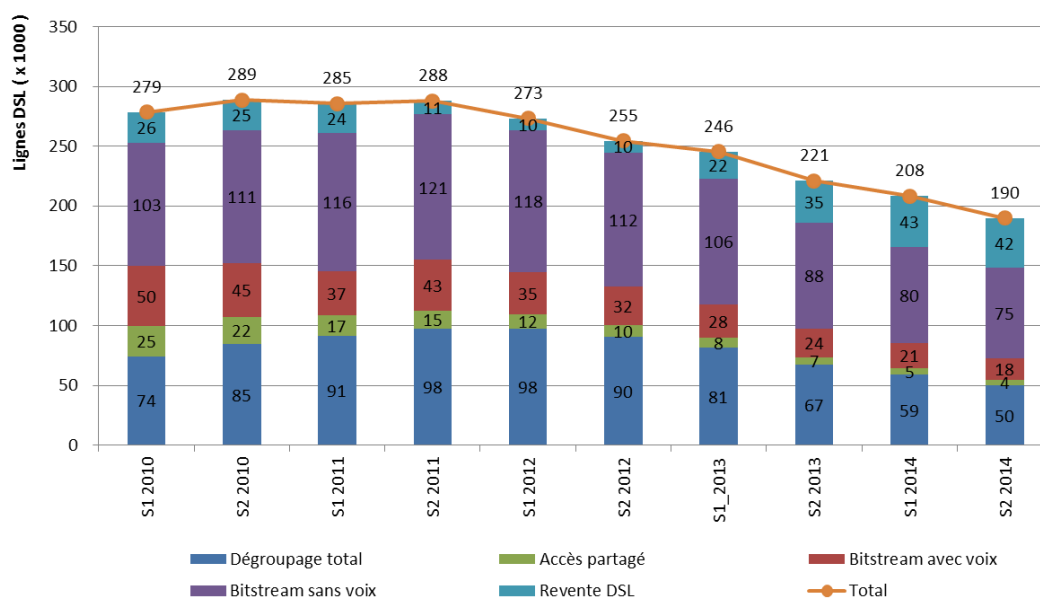


FIGURE 29 : VOLUME D'ACCÈS DE GROS VENDU PAR BELGACOM, PAR TYPE, VENTE À SCARLET NON COMPRIS (SOURCE : IBPT)

Le nombre de lignes d'accès de gros à un débit binaire mises à disposition sur l'infrastructure NGA (VDSL2) augmente : fin 2014, 19% des lignes d'accès à un débit binaire offrent une connectivité VDSL2 contre 10,7% un an plus tôt.

Dans le cas de la revente, la connectivité VDSL2 passe de 82,3 à 86,3% du nombre total de lignes carrier DSL.

²² L'accès à un débit binaire est un produit de gros constitué d'une liaison d'accès (accès DSL) et de services de « backhaul » du réseau backbone (de données) (ATM, Ethernet, IP).

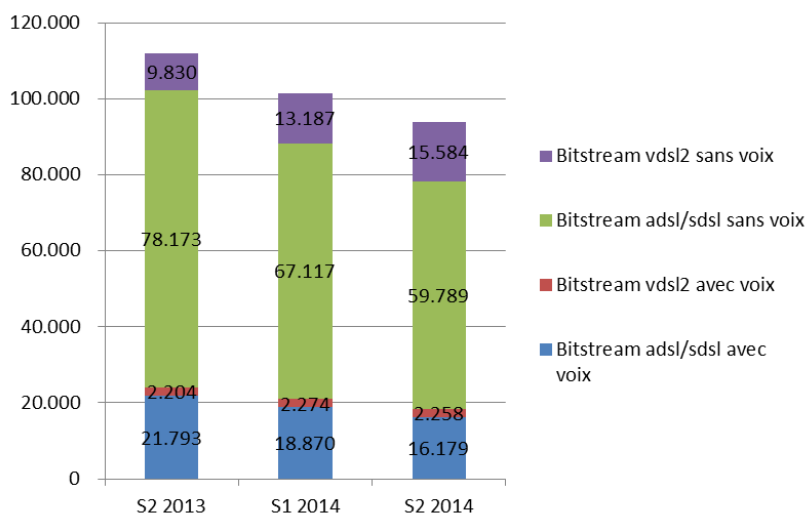


FIGURE 30 : DÉBIT BINAIRE PAR TYPE DE SERVICE ET PAR TYPE D'INFRASTRUCTURE (SOURCE : IBPT)

LÉGÈRE HAUSSE DE L'ARPU RÉSIDENTIEL LARGE BANDE FIXE

En 2014, le revenu moyen par ligne large bande fixe résidentielle²³ est de 26,3 EUR, soit une légère hausse de 0,5 EUR ou **+2%** par rapport à 2013, le revenu moyen étant alors de 25,8 EUR.

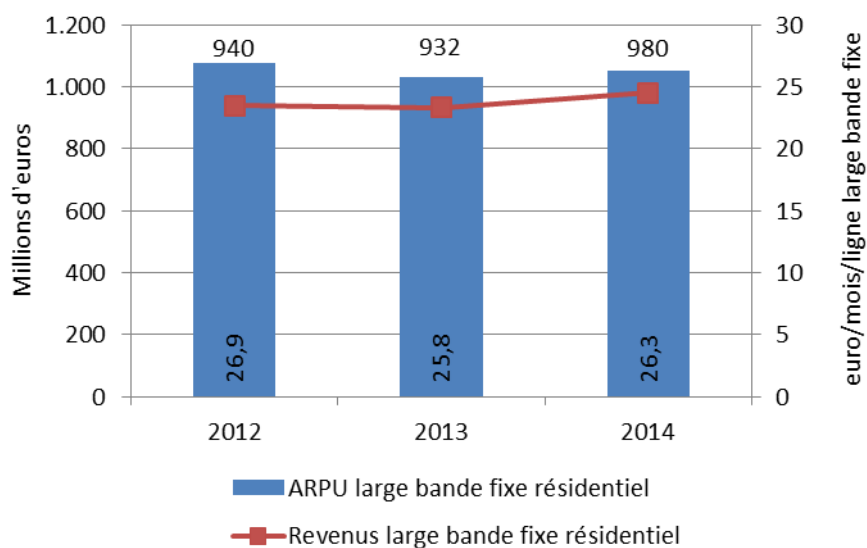


FIGURE 31 : REVENUS ET ARPU MENSUEL SUR LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL DE LA LARGE BANDE FIXE (SOURCE : IBPT)

²³ Sur la base de données de Base Company, Belgacom SA, Brutélé, Mobistar, Numericable, Scarlet, Telenet, Tecteo.

L'ARPU généré par la large bande fixe est calculé en divisant les revenus de la fourniture de la large bande fixe par le nombre moyen de lignes large bande fixes sur la période en question.

6. SERVICE DE DONNÉES ET DE VOIX MOBILES

LE NOMBRE DE CARTES SIM ACTIVES AUGMENTE GRÂCE AUX TECHNOLOGIES FULL MVNO ET M2M

Fin 2014, l'on dénombrait au total 13,89 millions de cartes SIM actives²⁴. Sur une base annuelle, cela représente une augmentation de **4,9%**.

L'on constate un recul tant du nombre de cartes SIM postpaid des MNO que du nombre de cartes SIM des MVNO Light²⁵ mais celui-ci a été compensé par une augmentation du nombre de cartes M2M (**+23,9%**), du nombre de cartes SIM des Full MVNO (**+80,3%**) et de la clientèle prepaid des MNO (**+1,1%**).

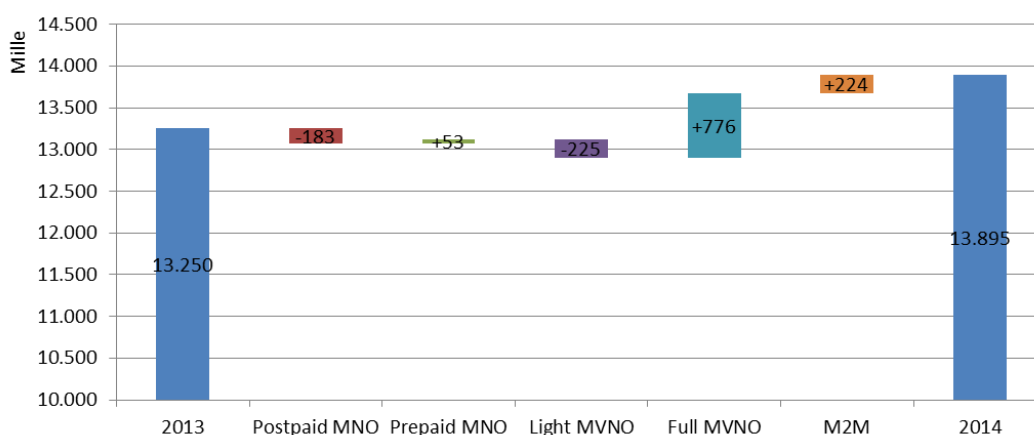


FIGURE 32 : CARTES SIM ACTIVES PAR TYPE (SOURCE : IBPT)

Le nombre de cartes SIM actives des Full MVNO Telenet et Lycamobile s'élève fin 2014 à 1 741 971 cartes SIM, soit une part de marché de **13,7%**. Par rapport à l'année précédente, cela représente une hausse de 5,8 points de pourcentage.

²⁴ Le nombre de clients postpaid actifs sont les clients possédant un contrat valide. Le nombre de clients prepaid actifs sont les clients qui ont passé ou reçu au moins un appel, ont envoyé un SMS ou MMS ou ont utilisé des services de données au cours des trois derniers mois.

²⁵ Le concept de MVNO implique que ces opérateurs offrent leurs propres services mobiles via le réseau de l'opérateur de réseau mobile existant. Les Full MVNO disposent d'éléments du réseau cœur d'une architecture mobile et de réserves de numéros propres (ils disposent d'ailleurs également de cartes SIM propres) ce qui leur permet de proposer directement des services d'interconnexion à d'autres opérateurs de réseaux publics fixes ou mobiles et même des services d'itinérance internationale. Les Light MVNO n'exploitent pas de moyens de réseau. Leur activité se limite à la mise sur le marché des services d'un opérateur de réseau mobile.

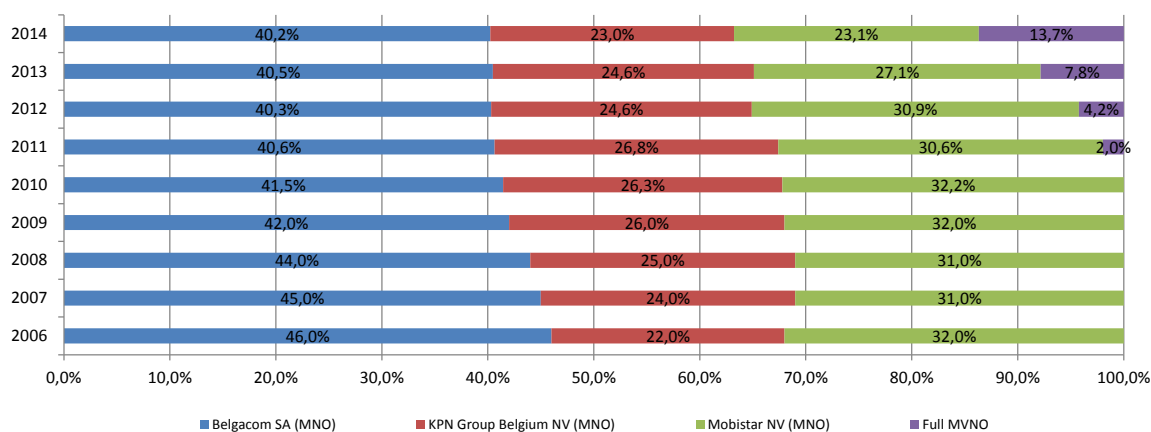


FIGURE 33 : PARTS DE MARCHÉ EN TERMES DE CARTES SIM ACTIVES (SOURCE : IBPT)

Chez les trois opérateurs de réseau mobile, la plus forte croissance vient des cartes SIM comprenant des données mobiles : avec **409 354** nouvelles cartes SIM comprenant des données mobiles, leur nombre passe à 5 534 116. Le nombre de cartes SIM pour la voix uniquement enregistre une baisse de 10,6% pour un total de 4 577 341.

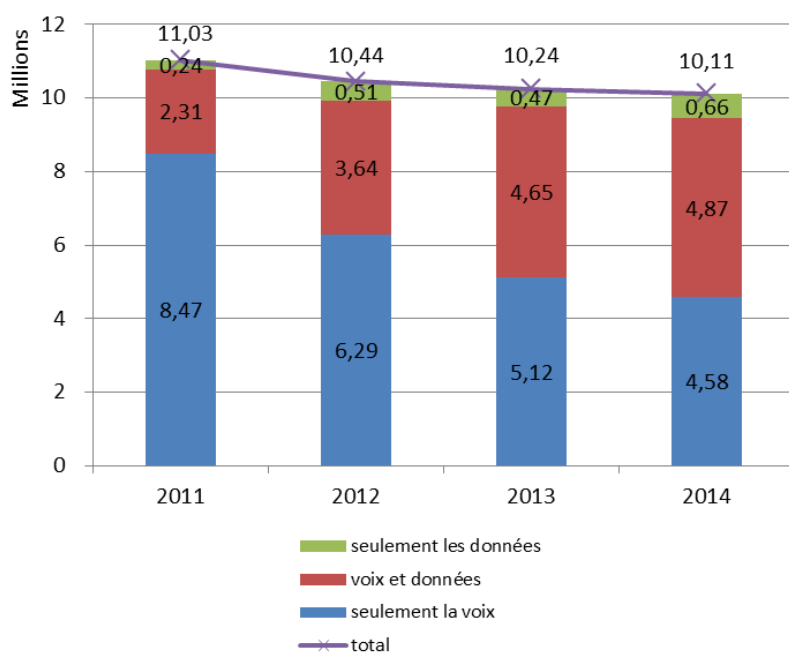


FIGURE 34 : NOMBRE DE CARTES SIM ACTIVES DES TROIS MNO PAR TYPE DE SERVICE (SOURCE : IBPT)

VOLATILITÉ MOINDRE SUR LE MARCHÉ MOBILE

Par rapport à 2013, le nombre de numéros mobiles portés en 2014 connaît une baisse de 8% pour un total de **1 117 891**.

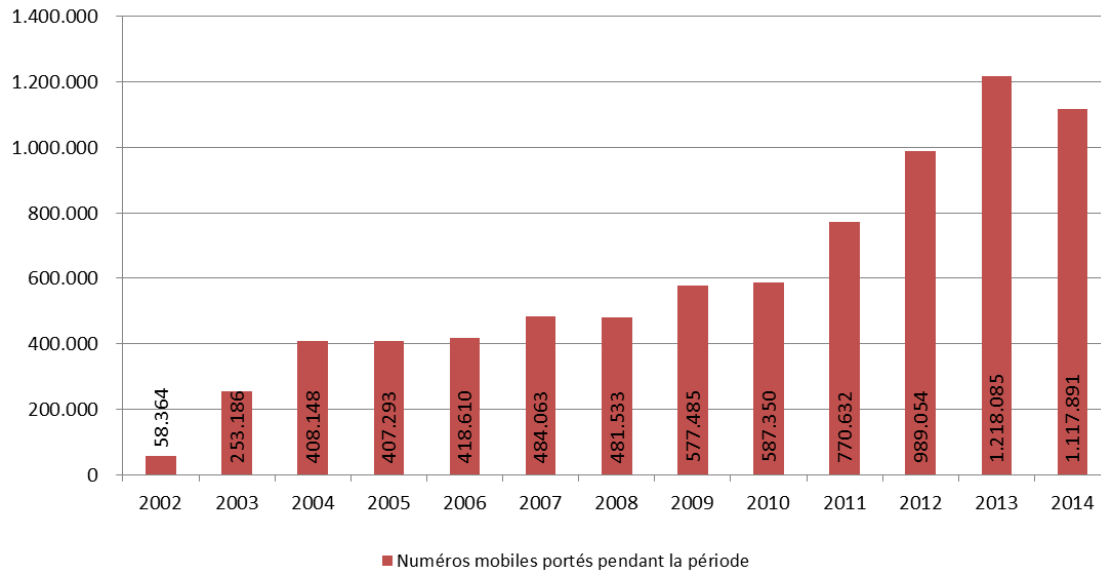


FIGURE 35 : NUMÉROS PORTÉS AU COURS DE LA PÉRIODE (SOURCE : ASBL PORTABILITÉ DES NUMÉROS)

Depuis le lancement de la portabilité des numéros mobiles en 2002, 7 771 694 numéros mobiles ont été portés.

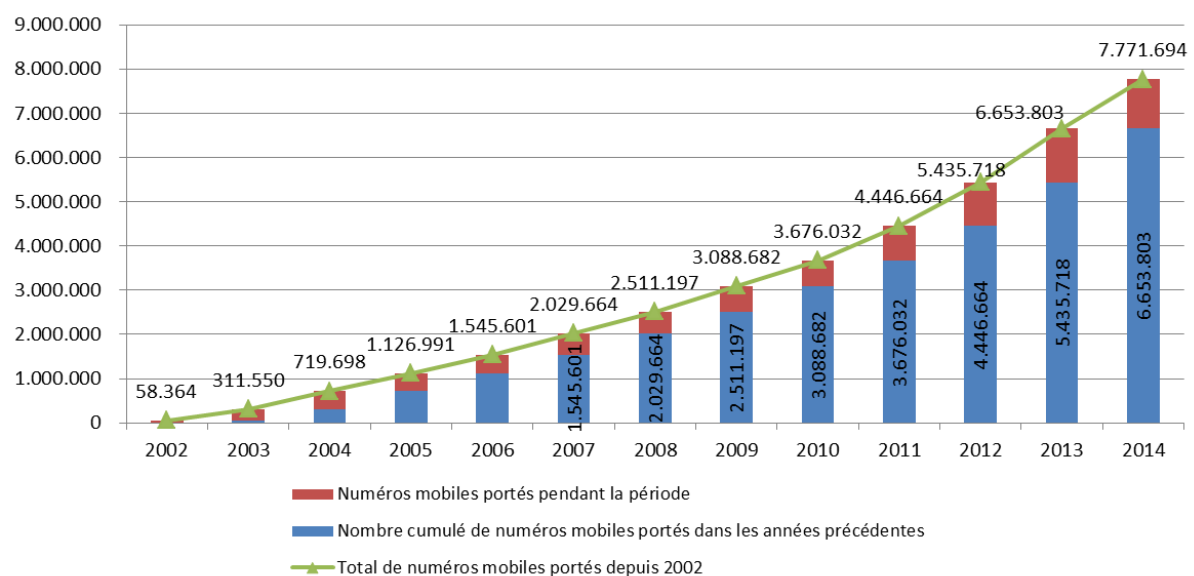


FIGURE 36 : LES NUMÉROS PORTÉS AU COURS DE L'ANNÉE ET CUMULÉS DEPUIS 2002 (SOURCE : ASBL PORTABILITÉ DES NUMÉROS)

LE NOMBRE DE CARTES SIM LARGE BANDE DÉPASSE LES 6 MILLIONS

Le nombre de cartes SIM large bande a augmenté sur une base annuelle de 720 250 pour un total de 6 440 133, bien qu'il soit question d'un ralentissement de la croissance (+13% contre 75% en 2013).²⁶

La pénétration de la large bande mobile atteint **57,5%**.

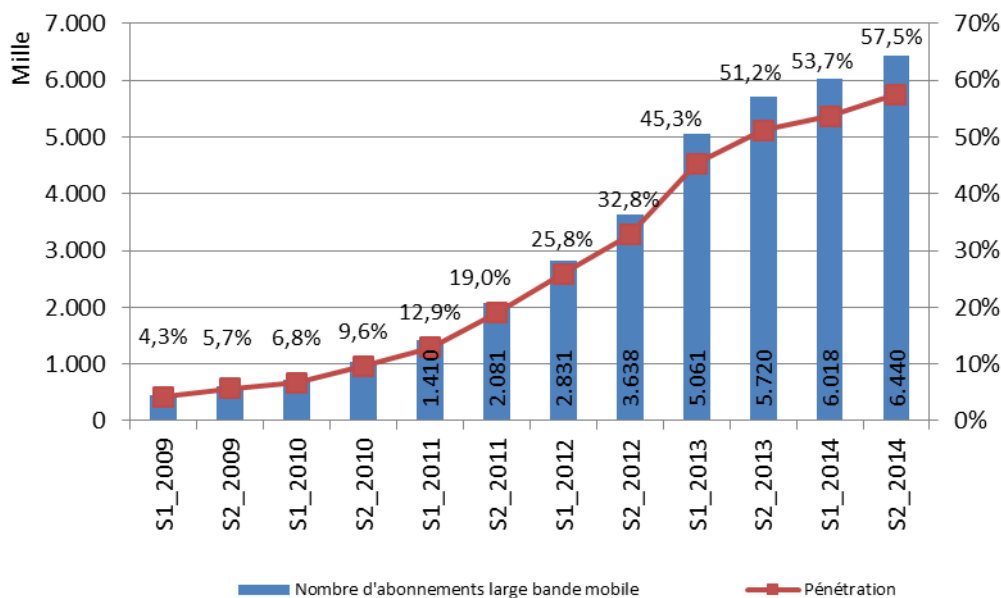


FIGURE 37 : NOMBRE DE CARTES SIM COMPRENANT DES DONNÉES MOBILES ET PÉNÉTRATION (SOURCE : IBPT)

Dans le classement européen de juillet 2014, la Belgique occupe la **21^e** place. Elle occupait déjà celle-ci en juillet 2013.

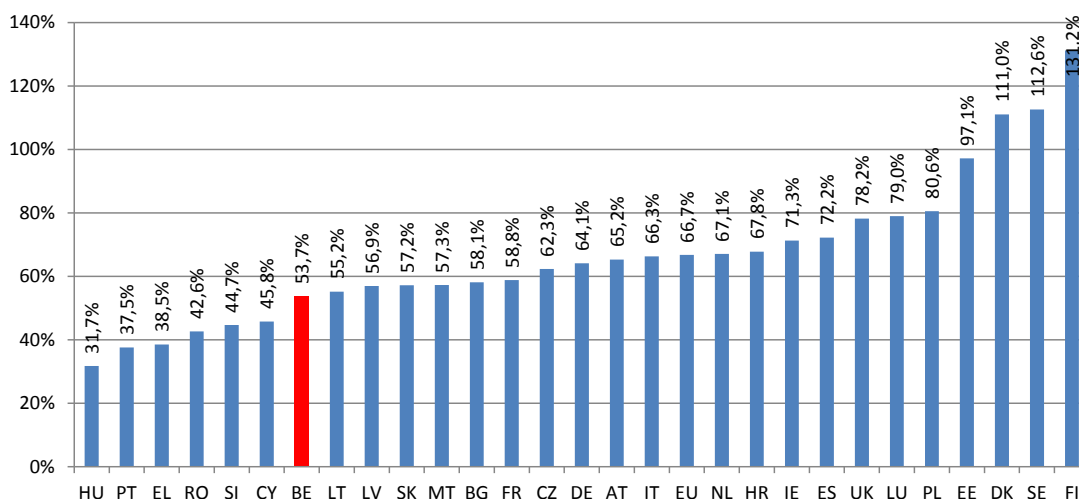


FIGURE 38 : PÉNÉTRATION LARGE BANDE MOBILE AU SEIN DE L'UE (SOURCE : CE)

²⁶ Sur la base des données de Belgacom SA, Mobistar SA, Base Company SA, Telenet, Numericable et Tecteo.

La large bande mobile est davantage utilisée via les smartphones que sur les tablettes ou sur PC, bien que ce dernier segment augmente fortement en 2014 (+201 555). Cette augmentation est stimulée par la hausse des ventes de tablettes et la distribution de cartes SIM dans le contexte de l'abonnement Internet Partout de Belgacom qui permet de surfer partout quel que soit l'appareil (PC, ordinateur portable, tablette et smartphone).

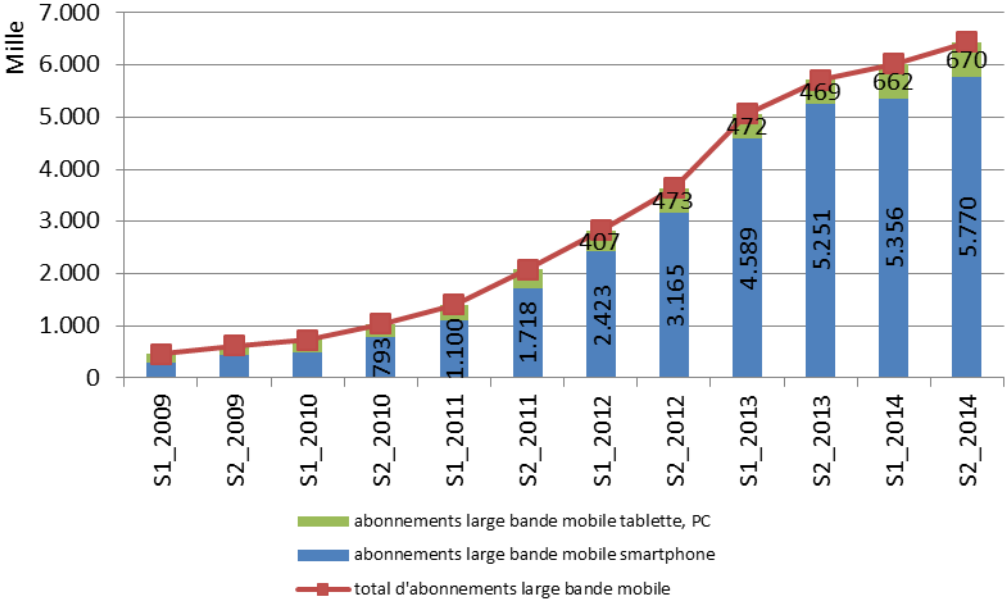


FIGURE 39 : INTERNET MOBILE PAR TYPE D'APPAREIL (SOURCE : IBPT)

PART DE LA 4G DANS LE NOMBRE DE CARTES SIM LARGE BANDE : 23%

Au cours du second semestre de 2014, 1 452 539 cartes SIM ont généré du trafic Internet sur un réseau 4G. Cela correspond à 23% du nombre de cartes SIM de données. Comparé au premier semestre de 2014, 778 213 cartes SIM de données supplémentaires utilisent le réseau 4G pour se connecter à l'Internet.

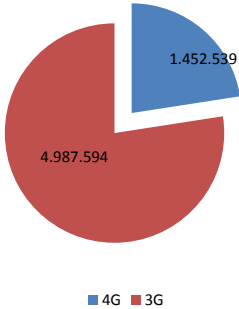


FIGURE 40 : RÉPARTITION DES CARTES SIM LARGE BANDE EN 3G-4G (SOURCE : IBPT)

PART PLUS IMPORTANTE DES MVNO DANS L'UTILISATION MOBILE CROISSANTE

Avec **15,85** milliards de minutes d'appel, les clients d'opérateurs de réseau mobile belges et de MVNO passent beaucoup plus d'appels qu'en 2013 (+4,8%)²⁷. Les appels vers des réseaux mobiles constituent la majeure partie du nombre total de minutes d'appel (83%) et la part des appels on-net vers des clients du même réseau mobile recule de 46% à 43%.

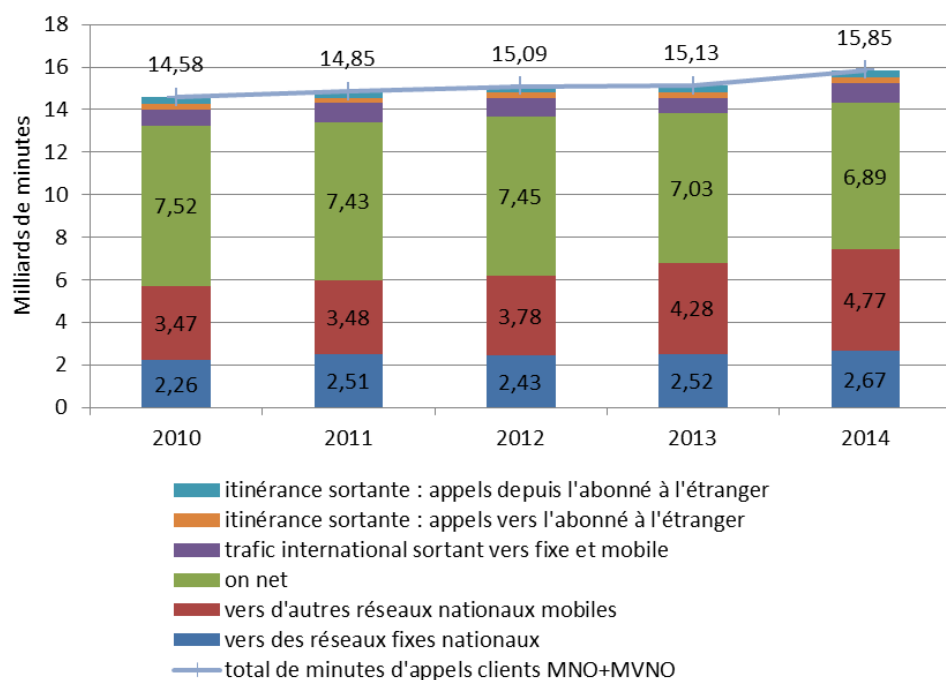


FIGURE 41 : ÉVOLUTION DES MINUTES D'APPEL DES CLIENTS MNO ET MVNO (SOURCE : IBPT)

Les données mobiles enregistrent une forte hausse : **23,45 millions de gigaoctets** ont été consommés en 2014, contre 10,16 millions de gigaoctets en 2013 (+131%).

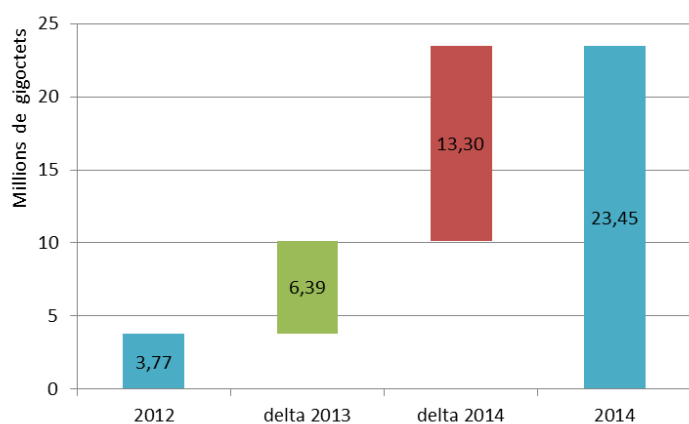


FIGURE 42 : ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE DONNÉES MOBILES DES CLIENTS MNO ET MVNO, EN MILLIONS DE GIGAOCSETS (SOURCE : IBPT)

²⁷ Appels vers le voicemail non compris

Le trafic SMS enregistre pour la première fois une baisse : avec **24,97 milliards** de SMS envoyés en 2014, ce sont 1,02 milliards de messages en moins qui ont été envoyés par rapport à 2013.

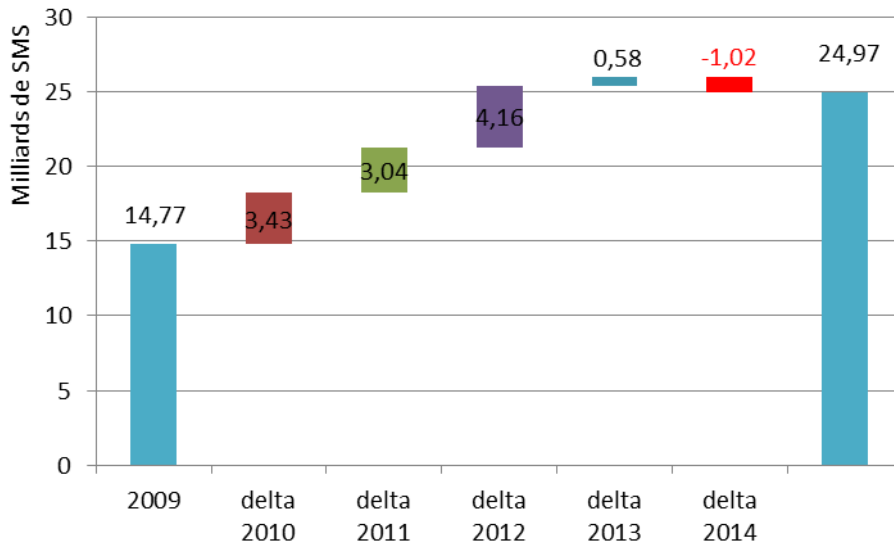
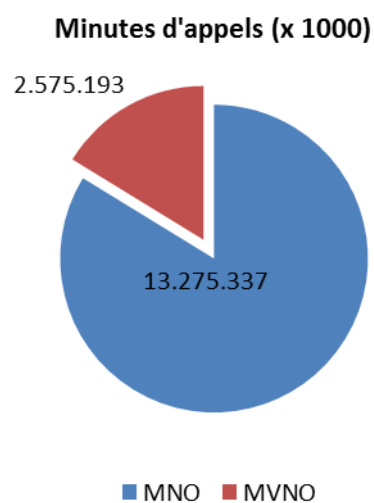


FIGURE 43 : ÉVOLUTION DU VOLUME DE SMS ENVOYÉS PAR DES CLIENTS MNO ET MVNO (SOURCE : IBPT)

Les (Light et Full) MVNO continuent d'étendre leur part de marché. En 2014, ils détiennent **11,5%** du marché des SMS (contre 9,2% en 2013). Sur le marché vocal mobile, leur part de marché passe de 11% à **16%** et **21,3%** des données mobiles sont achetées chez des MVNO (contre 20,4% en 2012).



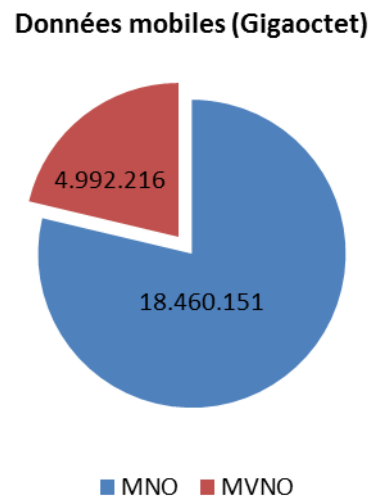
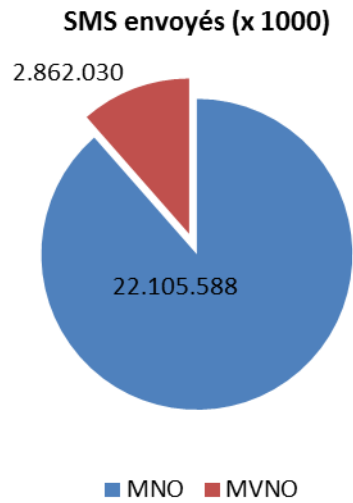


FIGURE 44 : VOLUME PAR SERVICE MOBILE ET PAR TYPE D'OPÉRATEUR, MNO-MVNO (SOURCE : IBPT)

Par carte SIM active, on compte **166 SMS** envoyés en moyenne²⁸ tous les mois, **105 minutes** d'appels et une consommation de **160 mégaoctets de données**.

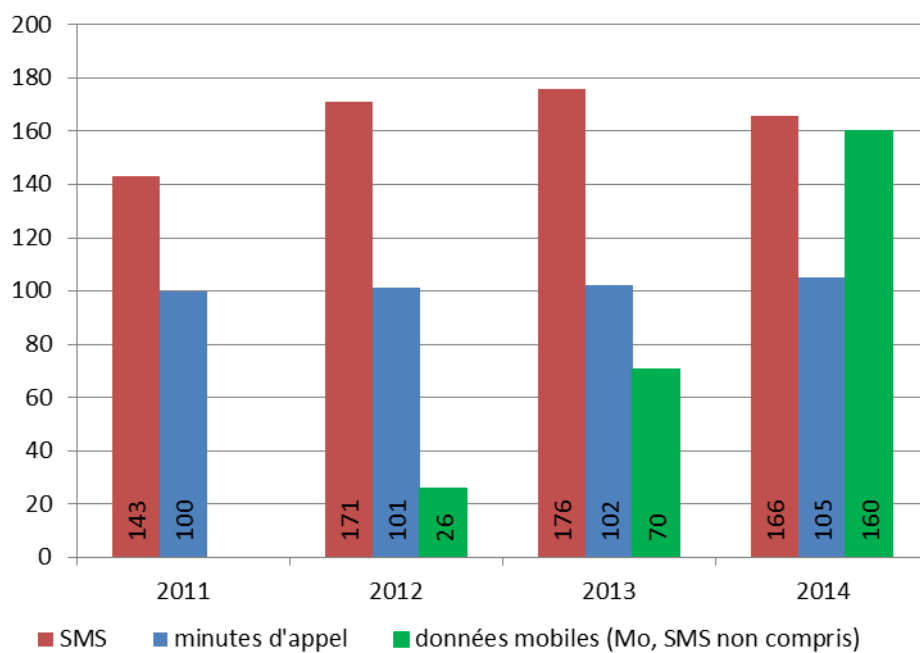


FIGURE 45 : CONSOMMATION MOYENNE MENSUELLE (SOURCE : IBPT)

²⁸ La consommation moyenne mensuelle est calculée en divisant la consommation annuelle (MVNO compris) par le nombre total moyen de cartes SIM actives (MVNO compris) et ensuite par 12. Dans ce contexte, le nombre moyen de cartes SIM actives est égal à la somme du nombre de cartes SIM actives au début et à la fin de l'année, divisée par 2.

LA PERTE DE REVENUS MOBILES (4,7%) EST INFÉRIEURE À CELLE DE 2013 (7,1%)

Le chiffre d'affaires mobile des trois MNO et du Full MVNO Telenet retombe, avec 176,5 millions d'euros de moins, à 3 554 millions d'euros. Ce qui représente une baisse de 2,4 points par rapport au pourcentage de diminution constaté en 2013 (-7,1%).

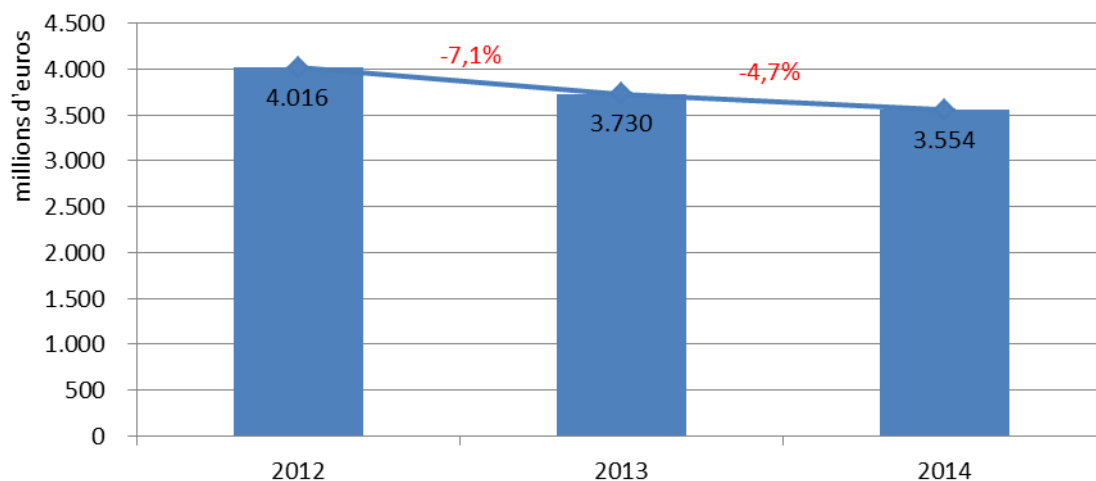


FIGURE 46 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MOBILE (SOURCE : IBPT)

54% du chiffre d'affaires mobile est généré par la vente au détail de services mobiles : voix, SMS et données mobiles. Viennent ensuite les revenus générés par la terminaison de SMS avec une part de 17% et les revenus provenant des équipements avec 9%.

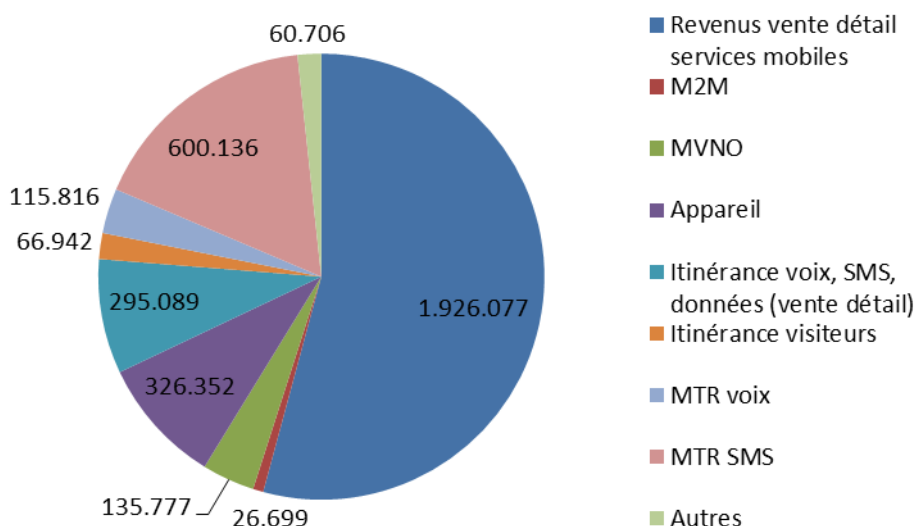


FIGURE 47 : REVENUS MOBILES 2014 PAR TYPE DE SERVICE (SOURCE : IBPT)

LA RÉGULATION A UN IMPACT SUR LES REVENUS D'ITINÉRANCE

Depuis l'été 2007, l'Europe impose des tarifs maximums pour l'itinérance. En juillet 2014, de nouveaux prix plafond sont entrés en vigueur sur le marché de détail :

	Avant le 1er juillet 2014	Après le 1er juillet 2014
Appeler/minutes (cents/minute)	24	19
Être appelé (cents/minute)	7	5
Envoyer des SMS (cents/SMS)	8	6
Recevoir des SMS	0	0
Données/MB (cents/MB)	45	20

TABLEAU 1: TARIFS DE DÉTAIL MAXIMUMS RÉGULÉS AU SEIN DE L'UE

La poursuite de la diminution des prix de détail a un impact pouvant être estimé pour 2014 à 11 millions d'euros de recettes en moins.

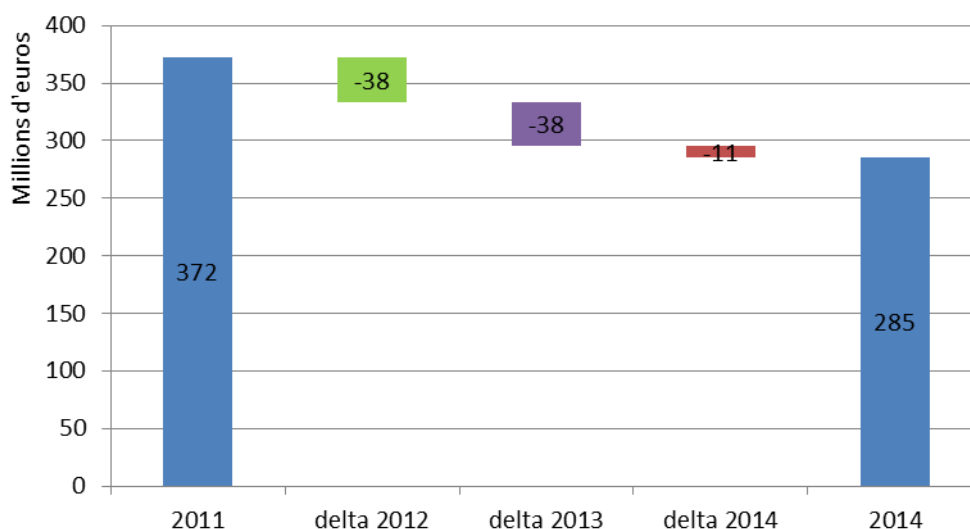


FIGURE 48 : CHIFFRE D'AFFAIRES ITINÉRANCE DE DÉTAIL (SOURCE : IBPT)

Les tarifs de gros que l'exploitant d'un réseau visité peut facturer au fournisseur d'origine d'un client en itinérance ont eux aussi été réduits le 1er juillet pour ce qui concerne les communications et services de données en itinérance régulés. Pour les SMS, le tarif entré en vigueur le 1er juillet 2013 reste d'application.

	Avant le 1er juillet 2014	Après le 1er juillet 2014
Communication (EUR/minute)	0,10	0,05
SMS (EUR/SMS)	0,02	0,02
Données (EUR/MB)	0,15	0,05

TABLEAU 2: TARIFS DE GROS MAXIMUMS RÉGULÉS AU SEIN DE L'UE

L'impact de la réglementation sur le marché de la fourniture en gros d'itinérance s'élève en 2014 à 21 millions d'euros pour les opérateurs de réseau mobile belges.

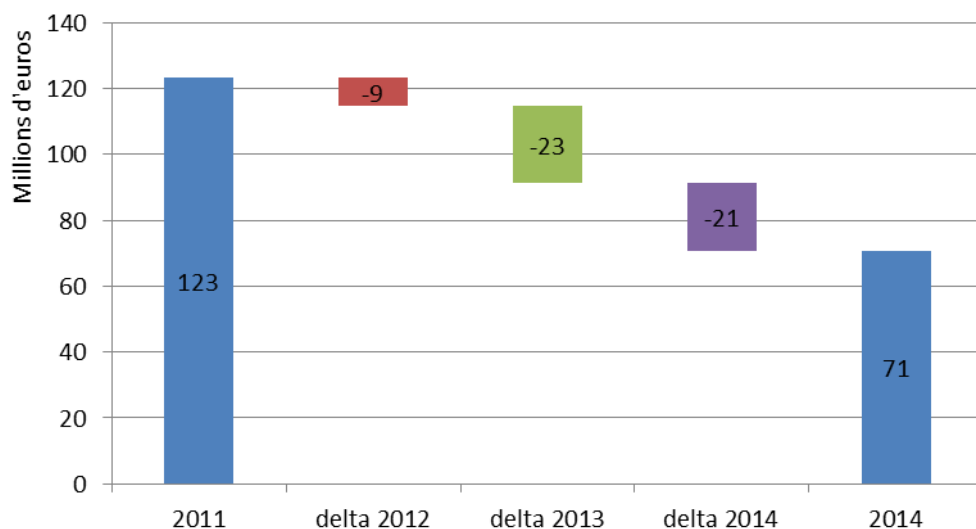


FIGURE 49 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ITINÉRANCE DE GROS (SOURCE : IBPT)

LA RÉGULATION N'A PAS D'IMPACT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR LE TRAFIC NATIONAL ENTRANT EN 2014

Les trois opérateurs de réseau mobile ont profité en 2014 de tarifs de terminaison mobile (MTR) stables. Depuis le 1er janvier 2013, ces MTR s'élèvent à 1,18 cents/minute (inflation comprise) pour tous les opérateurs de réseau mobiles. Il s'agit là du résultat d'une évolution vers des coûts LRIC plus purs qui a été implémentée progressivement entre 2010 et 2013. Actuellement, l'IBPT travaille sur un nouveau modèle de calcul des coûts en vue de fixer les MTR jusqu'en 2017.

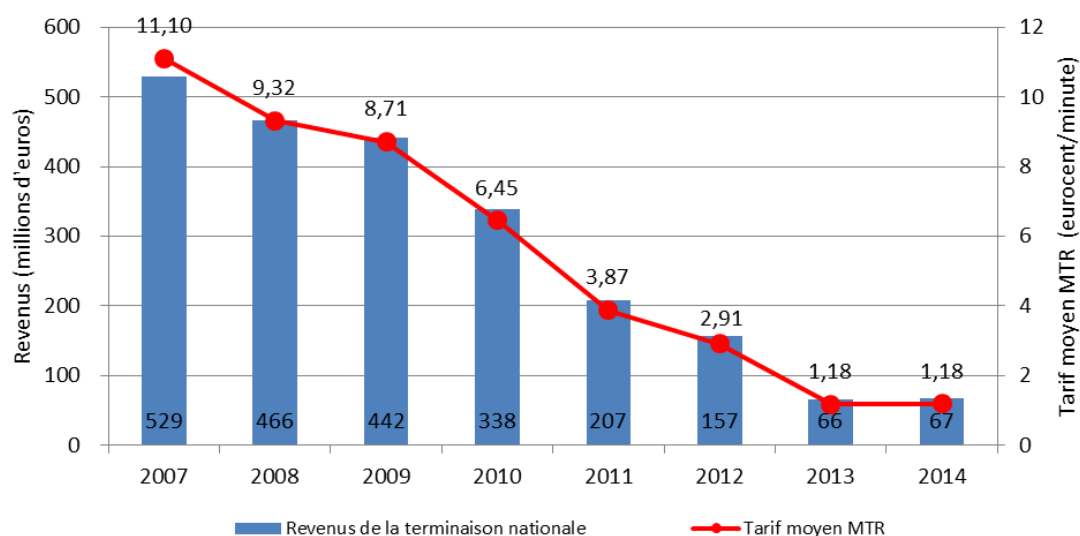


FIGURE 50 : REVENUS GÉNÉRÉS PAR LA TERMINAISON D'APPEL NATIONALE ET LE TARIF MTR MOYEN (SOURCE : IBPT)

TENDANCE À LA BAISSÉ DES REVENUS DE DÉTAIL GÉNÉRÉS PAR LES SERVICES MOBILES DE MNO MOINS IMPORTANTE QU'EN 2013

La diminution du volume de SMS entraîne une baisse de 10% des revenus liés aux SMS. Ceci explique en grande partie la diminution des revenus de détail générés par les services mobiles (-6,4% pour un total de 2 012 millions d'euros). Mais les revenus générés par la voix mobile poursuivent également leur régression: -10% pour un total de 1 297 million d'euros. L'augmentation des revenus générés par les données mobiles (+11%) ne parvient pas à compenser la baisse des revenus générés par les SMS et la voix.

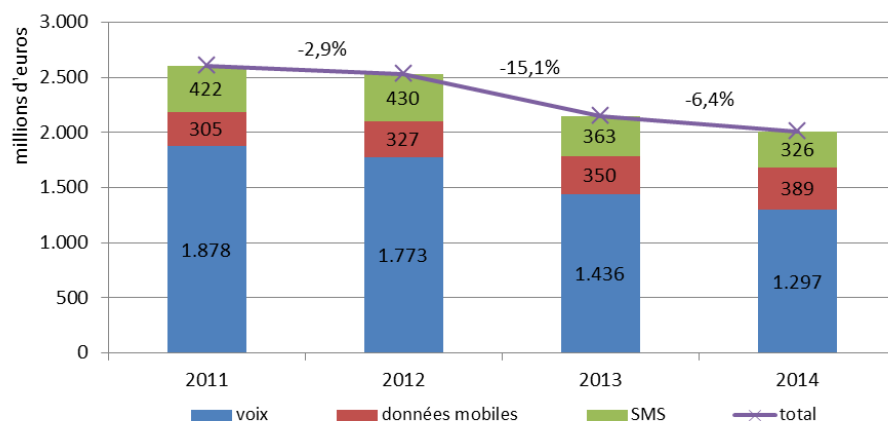


FIGURE 51 : ÉVOLUTION DES REVENUS MOBILES DE DÉTAIL PAR TYPE DE SERVICE (SOURCE : IBPT)

LES PRIX UNITAIRES MOBILES MOYENS CONTINUENT À BAISSER

Comparé à 2013, le prix moyen d'une minute d'appel par un abonné d'un opérateur de réseau mobile belge (MVNO non compris) a baissé de 8,5%. Alors qu'un appel mobile coûtait encore en moyenne 10,7 cents par minute en 2012, ce chiffre retombe en 2014 à **10 cents/minute**. Le prix d'un SMS devient en moyenne 4% moins cher pour retomber à **1,48 cents par SMS**. Les données mobiles enregistrent la plus grande baisse de prix absolue: -2,2 cents/Mo pour retomber à **2,1 cents/Mo**.

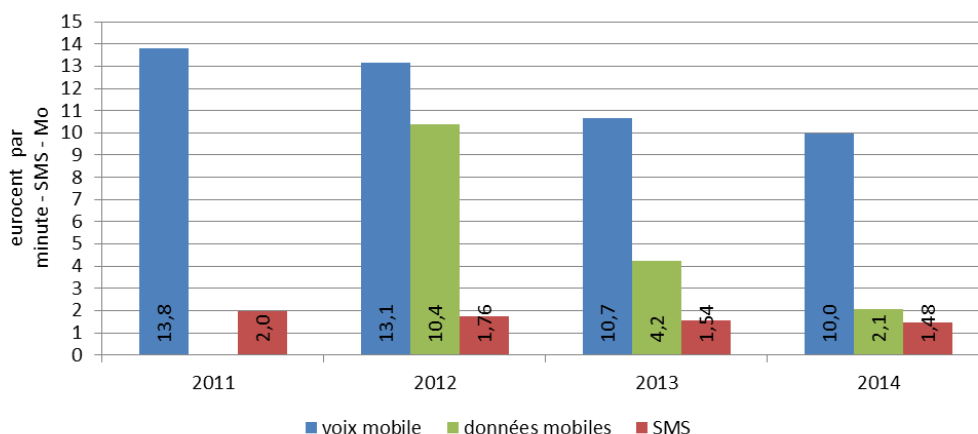


FIGURE 52 : PRIX UNITAIRES MOYENS PAR SERVICE MOBILE (SOURCE : IBPT)

64% DE L'ARPU MOBILE SONT LIÉS À LA VOIX CONTRE 67% EN 2013

L'ARPU mobile²⁹ des trois opérateurs de réseau mobile a diminué de 4,8% en 2014, pour retomber de 17,3 EUR/mois à **16,5 EUR/mois**.

Cette diminution est due aux revenus inférieurs générés par la voix mobile et les SMS qui ne sont pas totalement compensés par l'augmentation des revenus générés par les données mobiles.

Malgré la hausse de 0,36 EUR pour atteindre 3,2 EUR par mois, les données mobiles ne représentent que 19% de l'ARPU mobile contre 16% un an plus tôt.

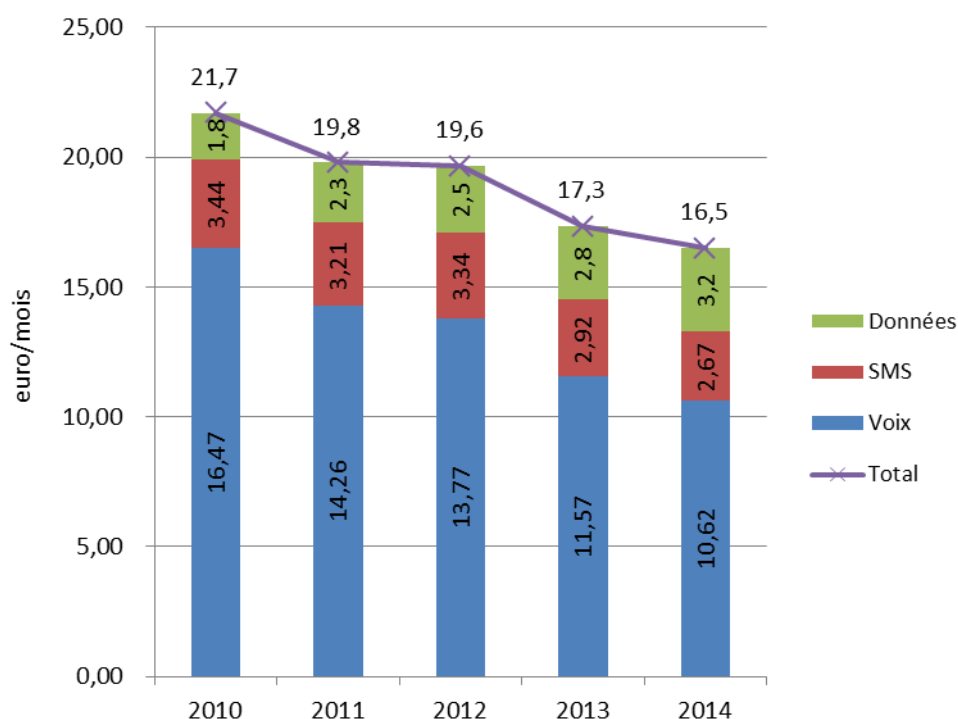


FIGURE 53 : ARPU MOBILE DE DÉTAIL (SOURCE : IBPT)

²⁹ L'ARPU mobile est calculé en divisant les revenus de détail par type de service par le nombre moyen de cartes SIM actives au cours de la période concernée, quelle que soit leur utilisation.

7. OFFRES CONJOINTES

LA PÉNÉTRATION DES OFFRES CONJOINTES ATTEINT 68,4% (POPULATION)

Les offres conjointes dans le cadre desquelles plusieurs services de télécommunications sont proposés simultanément sous la forme d'une seule offre commerciale sont populaires³⁰. Fin 2014, l'on dénombrait **7 665 762** abonnés résidentiels ayant opté pour une offre conjointe. En termes de population, ce chiffre correspond à une pénétration de 68,4%.

Contrairement aux années précédentes, chaque service de télécommunications faisant partie d'une offre conjointe (téléphonie fixe, téléphonie mobile, large bande fixe, large bande mobile et TV numérique) est considéré en 2014 comme un service distinct. Une offre commerciale comprenant la téléphonie et la large bande mobiles est dès lors comptabilisée comme une offre conjointe double play. Les clients de l'Internet fixe qui reçoivent un accès large bande standard au réseau mobile via les offres appelées « Internet Partout », sont également comptabilisés comme un abonné d'une offre conjointe.

Sans tenir compte de cette définition modifiée (c.-à-d. que la voix et les données mobiles forment un tout), le nombre d'abonnés résidentiels à une offre conjointe augmente en 2014 de 65 177 pour un total de 2 834 736. Depuis 2013, la croissance nette connaît une régression.

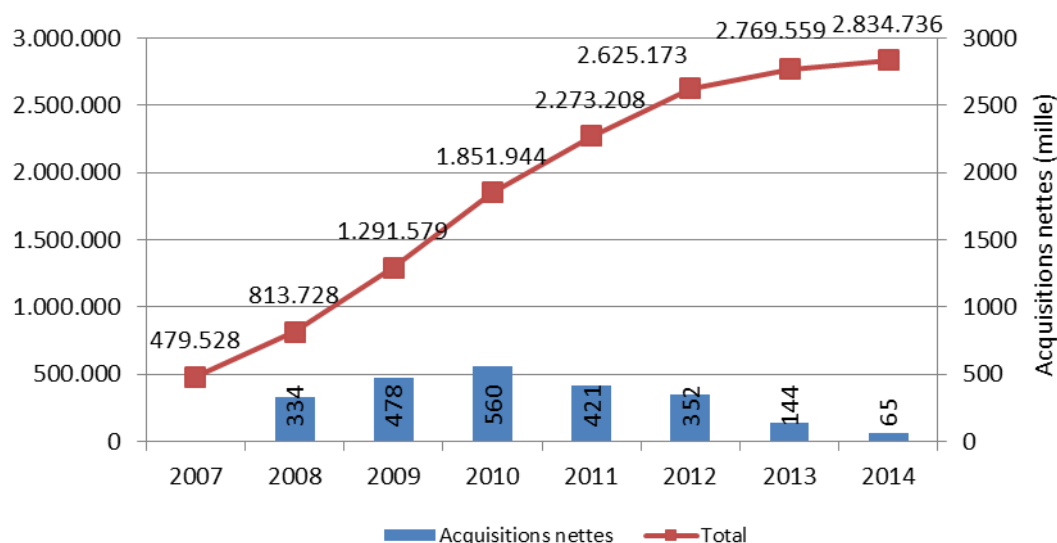


FIGURE 54 : CROISSANCE NETTE ET NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS RÉSIDENTIELS À UNE OFFRE CONJOINTE (SOURCE : IBPT)

³⁰ Les abonnés d'offres conjointes sont des clients résidentiels ayant souscrit à une offre commerciale comprenant deux ou plusieurs produits (Internet large bande fixe, téléphonie fixe, téléphonie mobile, Internet large bande mobile et/ou télévision numérique) vendue comme un seul et même produit. Ces offres conjointes sont en général facturées via une facture unique. La présence d'une réduction par rapport à l'achat séparé de ces produits ne constitue pas une condition requise.

Deux offres conjointes seulement représentent plus de 10% du nombre total d'offres conjointes : l'offre conjointe téléphonie et large bande mobiles (62,7%) et l'offre conjointe comprenant la large bande fixe, la télévision numérique et la téléphonie fixe (16,7%).

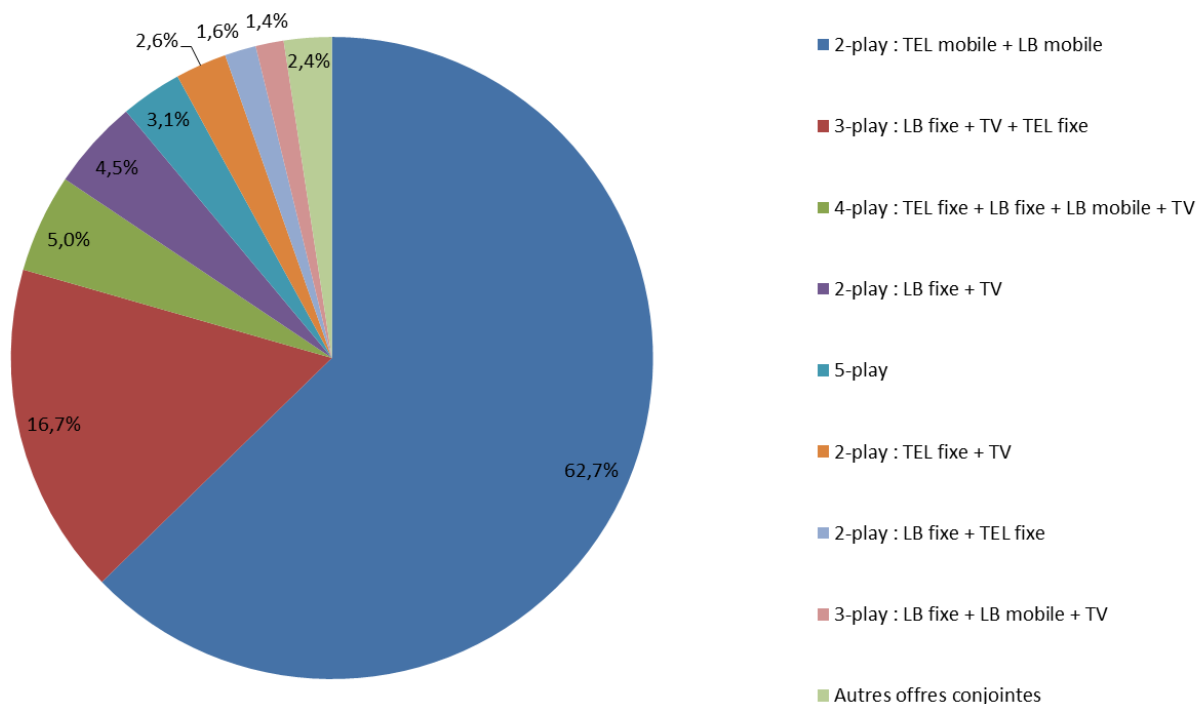


FIGURE 55 : COMPOSITION DES OFFRES CONJOINTES 2014 (SOURCE : IBPT)

72% du nombre total d'offres conjointes sont composés de deux services. Les offres conjointes constituées de trois services télécoms représentent 19%. Viennent ensuite les offres conjointes 4-play avec 6% et les services 5-play avec 3%.

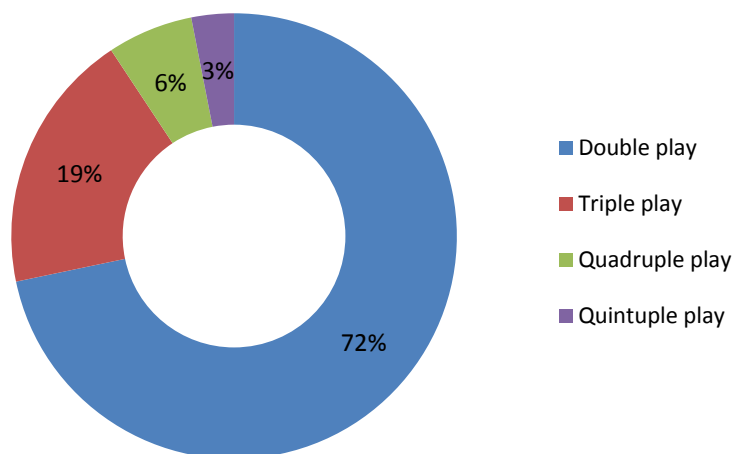


FIGURE 56 : PART DES OFFRES CONJOINTES PAR NOMBRE DE SERVICES COMBINÉS (SOURCE : IBPT)

LES SERVICES MOBILES CONSTITUENT LA PRINCIPALE COMPOSANTE DES OFFRES CONJOINTES

En 2007, Belgacom a lancé les premières offres contenant dans un seul pack la téléphonie mobile, la télévision, l'Internet et la téléphonie fixe. En avril 2012, la large bande mobile est venue s'ajouter comme composante des offres conjointes. Avec l'Internet Partout, les abonnements fixes ont également obtenu un accès standard au réseau mobile.

Fin 2014, le nombre d'offres conjointes combinant les composantes fixes et mobiles est estimé à 909 394, soit une part de **31,8%** du nombre total d'offres conjointes (offre conjointe 2-play comprenant la voix et la large bande mobiles non comprise).

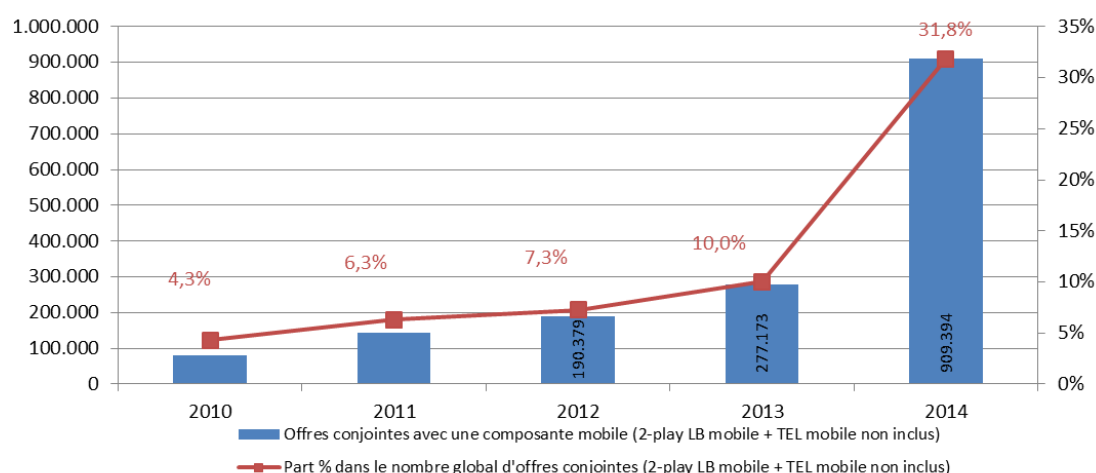


FIGURE 57 : NOMBRE D'OFFRES CONJOINTES AVEC UNE COMPOSANTE ET UNE PART MOBILES (SOURCE : IBPT)

Si l'on ajoute les offres conjointes combinant la voix et la large bande mobiles, le nombre d'offres conjointes avec une composante mobile atteint 5 716 900, soit **74,6%** du nombre total d'offres conjointes.

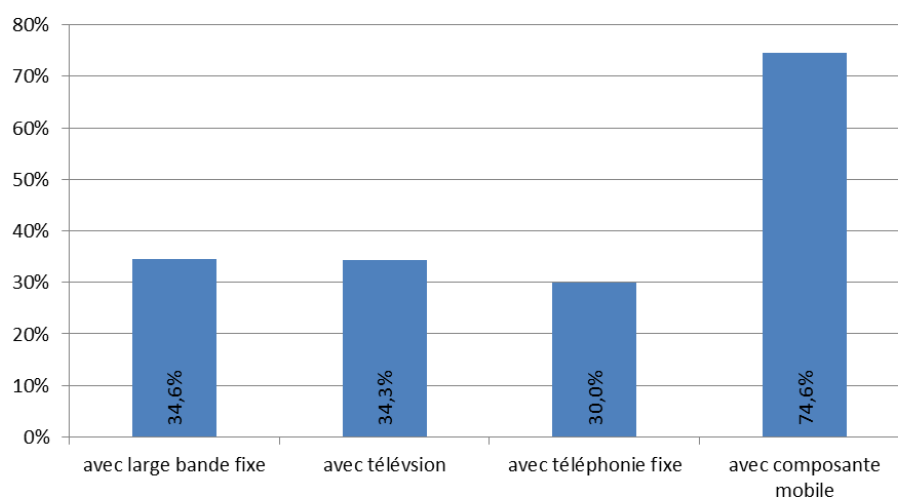


FIGURE 58 : % DU SERVICE TÉLÉCOMS DANS LE NOMBRE TOTAL D'OFFRES CONJOINTES (SOURCE : IBPT)

LA VENTE STAND-ALONE PAR SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS VARIE ENTRE 18 ET 33%.

L'évolution vers une offre de produits intégrés pour laquelle des services de télécommunications sont regroupés dans une offre conjointe entraîne une diminution de la vente de ces services sur une base stand-alone. Fin 2014, seuls **17,8%** des abonnés résidentiels à la large bande fixe achètent encore la large bande fixe comme un produit stand-alone. Pour les autres services de télécommunications, ce pourcentage passe à respectivement **18,7%** (pour la téléphonie mobile), **21%** (pour la téléphonie fixe) et **33,4%** (pour la télévision numérique).

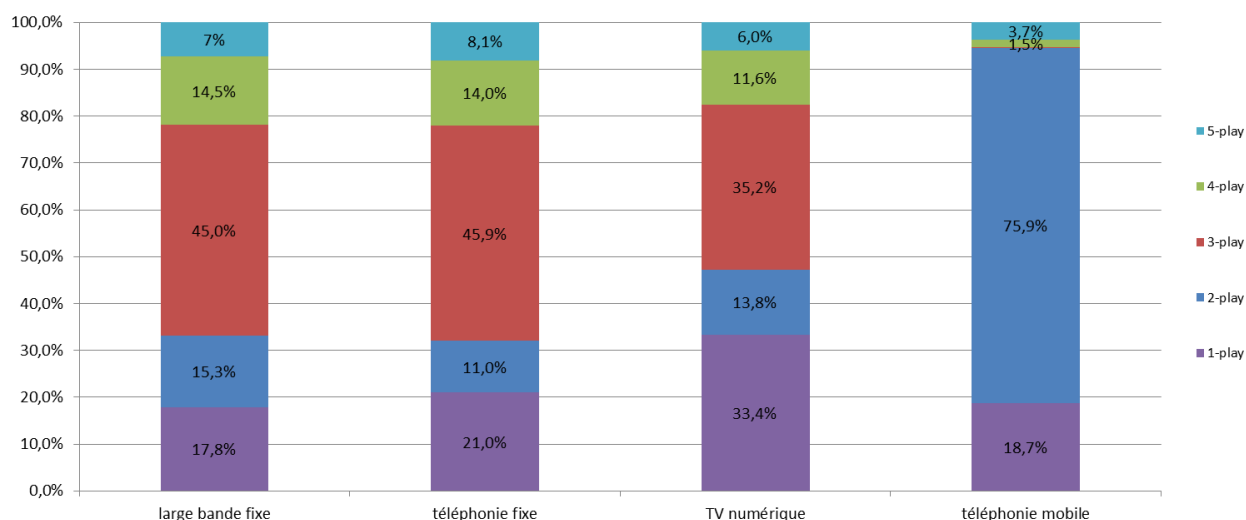


FIGURE 59 : PART MULTIPLAY ET STAND-ALONE PAR SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (SOURCE : IBPT)

Tant la large bande fixe, la téléphonie fixe que la TV numérique sont le plus souvent achetés dans le cadre de l'offre conjointe triple play qui est constituée de ces trois produits. C'est ce qui ressort du tableau ci-dessous.

	Tél. fixe	Large bande fixe	TV numérique	Tél. mobile
Single play	21,0%	18%	33%	19%
2-play : LBfixe+TELFixe	4,2%	4%		
2-play : LBfixe+TV		11%	9%	
2-play : TELfixe+TV	6,8%	0%	5%	
2-play : TELmobile+LBmobile	0,0%	0%	0%	76%
3-play : LBfixe+TV+TELFixe	44,0%	40%	32%	
3-play : LBfixe+LBmobile+TV		3%	3%	
4-play : TELfixe+LBfixe+LBmobile+TV	13,1%	12%	10%	
4-play : LBfixe+TELMobile+LBmobile+TV		2%	2%	1%
5-play	8,1%	7%	6%	4%
Autres multiplay	2,8%	3%	0%	1%

TABLEAU 3: PART DU STAND-ALONE ET DES OFFRES CONJOINTES DANS LA REVENTE DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (SOURCE : IBPT)

8. TV

RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE NETTE DES ABONNÉS À LA TV NUMÉRIQUE

Le marché belge de la télévision numérique poursuit sa croissance mais à un rythme plus lent : +4,5% sur une base annuelle pour un total de 3 721 579 abonnés à la TV numérique³¹ fin 2014. Une croissance de 5,3% avait encore été enregistrée en 2013 et 16,1% en 2012.

Le succès des plateformes numériques contribue à faire baisser de 16,3% le nombre de ménages possédant uniquement la TV analogique.

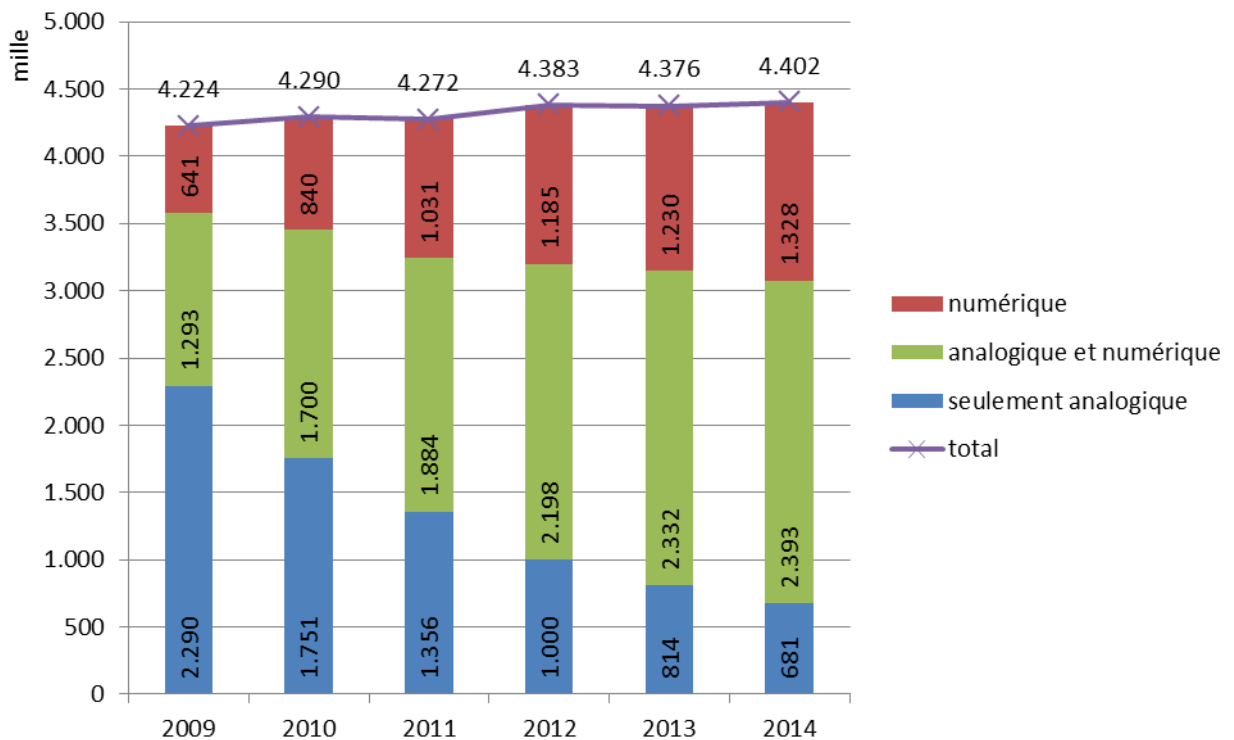


FIGURE 60 : NOMBRE DE RACCORDEMENTS TV PAR PLATEFORME(SOURCE : IBPT)

Le lancement commercial de l'offre de télévision numérique via le câble de Mobistar est attendu en 2015. En prévision de celui-ci, des tests opérationnels ont été réalisés en 2014 avec les premiers utilisateurs dans l'arrondissement de Charleroi.

Fin juin 2015, il sera mis un terme à l'offre TV que Base avait mise sur le marché belge en février 2013 sous le nom de Snow. Les quelque 35 000 clients de Snow se verront proposer un passage sans frais à Scarlet.

³¹ Sur la base des contributions de Base Company, Belgacom, Brutélé, Numericable, Scarlet Tecteo et Telenet.

ARPU TV NUMÉRIQUE PLUS ÉLEVÉ

Les revenus générés par la TV numérique (droits d'auteurs non compris) ont augmenté en 2014 de 5,5% pour un total de 853 millions d'euros.

L'augmentation du nombre d'abonnés numériques et le fait que les opérateurs de TV numérique parviennent à leur vendre davantage de services en dehors du service de base (comme des films à la demande) ont un impact positif sur l'évolution du chiffre d'affaires. Les hausses tarifaires appliquées en 2014 contribuent également à cette augmentation du chiffre d'affaires : En février 2014, Telenet a augmenté le prix de location du modem qui est passé de 8,20 EUR à 8,35 EUR³².

L'augmentation des revenus a toutefois été freinée par l'octroi de réductions : les réductions sur les offres conjointes qui augmentent de volume vu le nombre accru de ménages achetant la TV numérique dans le cadre d'une offre conjointe, mais aussi les réductions temporaires. C'était le cas du service Rex (14,95) et Rio (24,95) de Telenet au cours du premier trimestre de 2014, le service on-demand permettant de regarder des films et des séries de manière illimitée pour un montant mensuel fixe. Suite au lancement des services en streaming de Netflix en septembre 2014, ces services ont subi fin 2014 un repositionnement : ils ont été remplacés par le service « play » moyennant le paiement d'un montant fixe de 10 EUR/mois.

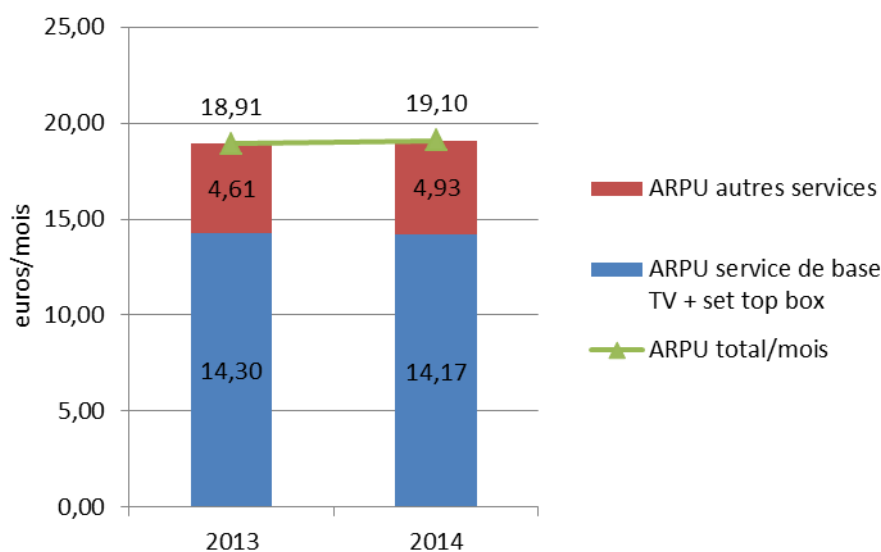


FIGURE 61 : ARPU TV NUMÉRIQUE (SOURCE : IBPT)

³² Communiqué de presse du 9 décembre 2013 : Telenet adapte une série de tarifs pour les services fixes en 2014

9. MARCHÉ NON RÉSIDENTIEL

LE MARCHÉ NON RÉSIDENTIEL A GÉNÉRÉ 2,36 MILLIARDS D'EUROS EN 2014

Avec un chiffre d'affaires de **2,36 milliards d'euros** en 2014, le marché non résidentiel³³ représente 39% du total des revenus de détail générés par les communications électroniques fixes et mobiles (6 071 millions d'euros). Les revenus générés par les services fixes contribuent pour 62% au chiffre d'affaires sur le marché non résidentiel.

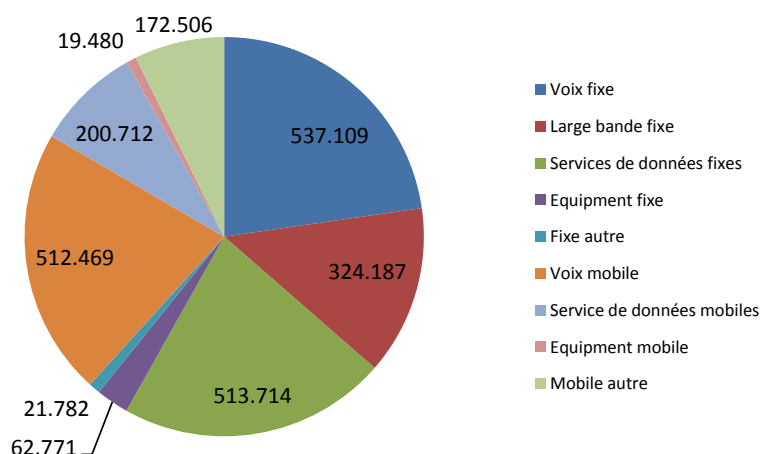


FIGURE 62 : RÉPARTITION DES REVENUS DE DÉTAIL SUR LE MARCHÉ NON RÉSIDENTIEL 2014, X 1 000 (SOURCE : IBPT)

LES ACCÈS NON RÉSIDENTIELS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE FIXE ENREGISTRENT UNE BAISSÉ DE 4,8%

Fin 2014, l'on dénombrait **1 491 331** canaux vocaux fixes non résidentiels, ce qui représente une baisse de 4,8% sur une base annuelle.

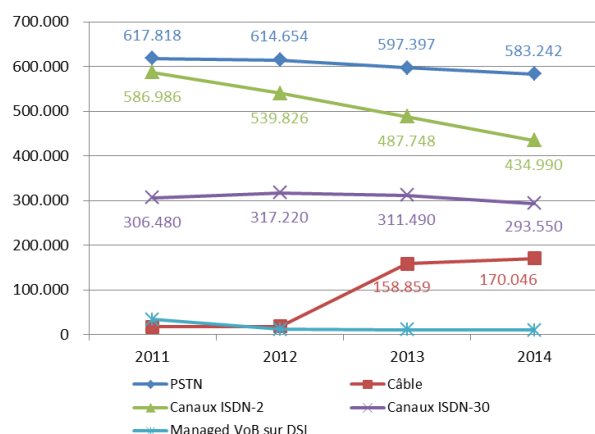


FIGURE 63 : NOMBRE DE CANAUX D'ACCÈS NON RÉSIDENTIELS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE FIXE (SOURCE : IBPT)

³³ Sur la base de données de 9 opérateurs : Belgacom, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar SA, Telenet NV, Verizon Belgium Luxembourg, Brutélé, Tecteo.

FOURNITURE DE SERVICES DE CONNECTIVITÉ NON RÉSIDENTIELS FIXES À AU MOINS 771 000 SITES BELGES

Environ **771 000** emplacements clients³⁴ non résidentiels belges ont été raccordés à des plateformes de communication en vue de la fourniture de connectivité avec l'Internet public et/ou de connectivité entre les différents emplacements.

Les emplacements raccordés via un accès asymétrique³⁵ sont les plus nombreux; ils représentent 95% du nombre total de sites raccordés. 4,5% des emplacements belges utilisent un service de données symétrique : 42,7% d'entre eux offrent une capacité entre 2 et 10 Mbit/s. 1 pourcent utilise le service de connectivité uniquement pour le transport de voix.

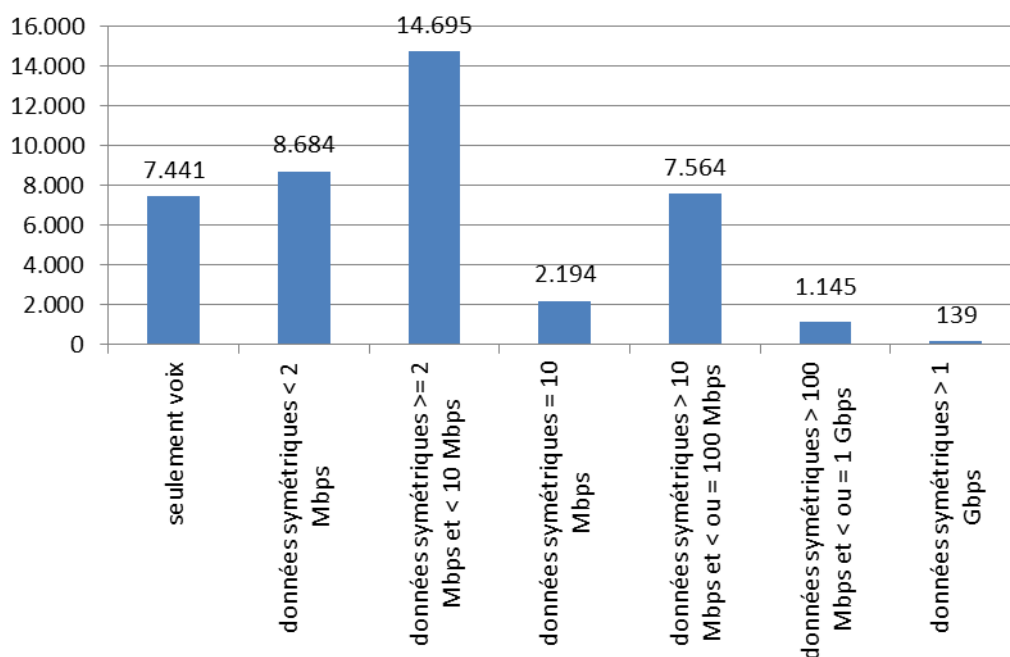


FIGURE 64 : LE NOMBRE D'EMPLACEMENTS CLIENTS BELGES RACCORDÉS VIA UN ACCÈS SYMÉTRIQUE, PAR TYPE DE SERVICE, 2014 (SOURCE : IBPT)

³⁴ Sur la base de données de 11 opérateurs : Belgacom, BT Limited, Colt Telecom, EDPnet, Toledo, Mobistar, Newin, Sofico, Syntigo, Telenet, Verizon Belgium Luxembourg.

³⁵ Les vitesses de chargement (upload) et de téléchargement (download) diffèrent

19,8% DES CARTES SIM MOBILES ACTIVES SONT NON RÉSIDENTIELLES

Fin 2014, l'on recense en Belgique **2 519 658** cartes SIM de détail non résidentielles actives³⁶, ce qui correspond à 19,8% du nombre total de cartes SIM mobiles actives, M2M non compris.

73,2% des cartes SIM mobiles non résidentielles sont utilisées pour les données mobiles : 16,6% sont uniquement utilisés pour les données mobiles, les 56,5% restants sont utilisés non seulement pour les données mobiles mais aussi pour la voix mobile.

Sur le marché résidentiel, la part des cartes SIM actives utilisées pour les données mobiles diminue : 54%.

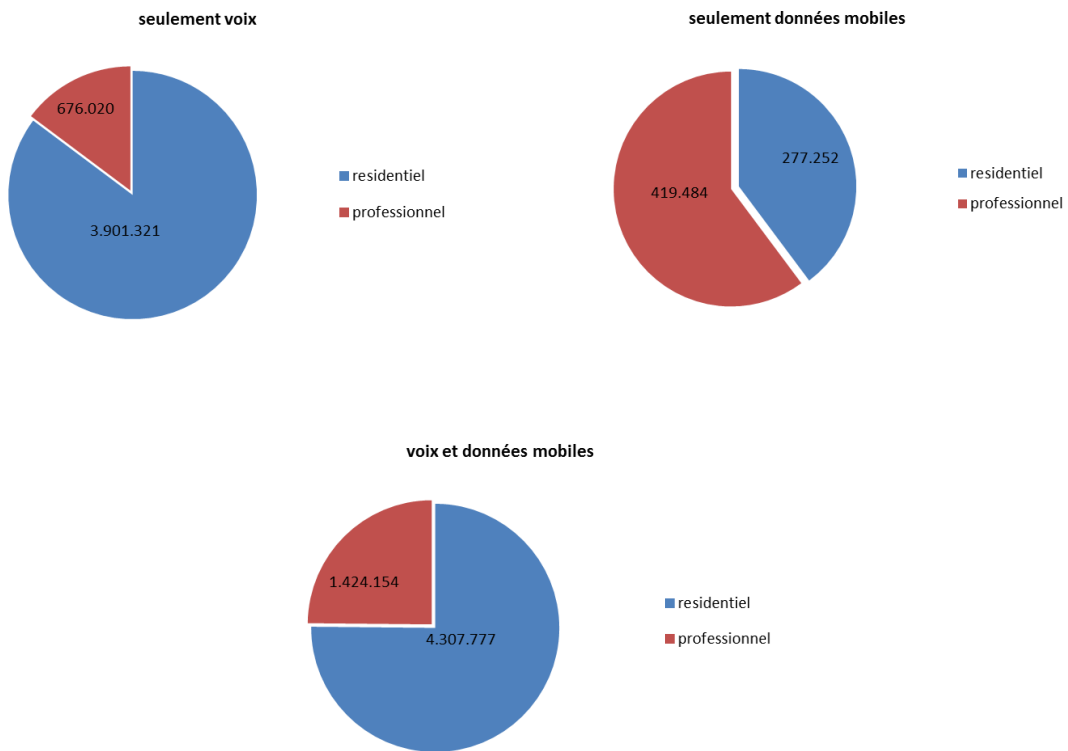


FIGURE 65 : LE NOMBRE DE CARTES SIM MOBILES ACTIVES SUR LES MARCHÉS RÉSIDENTIEL ET NON RÉSIDENTIEL FIN 2014, PAR TYPE (SOURCE : IBPT)

³⁶ Proximus, Base Company, Mobistar, Telenet NV

60% DU TRAFIC VOCAL NON RÉSIDENTIEL TROUVE SON ORIGINE SUR UN RÉSEAU MOBILE

La part du trafic vocal mobile non résidentiel des trois opérateurs de réseau mobile et Telenet représente 60%³⁷ du volume vocal total sortant. Tandis que le trafic vocal non résidentiel fixe poursuit sa tendance généralisée à la baisse (-8%), le trafic vocal non résidentiel mobile de détail présente pour la première fois une diminution (-10%).

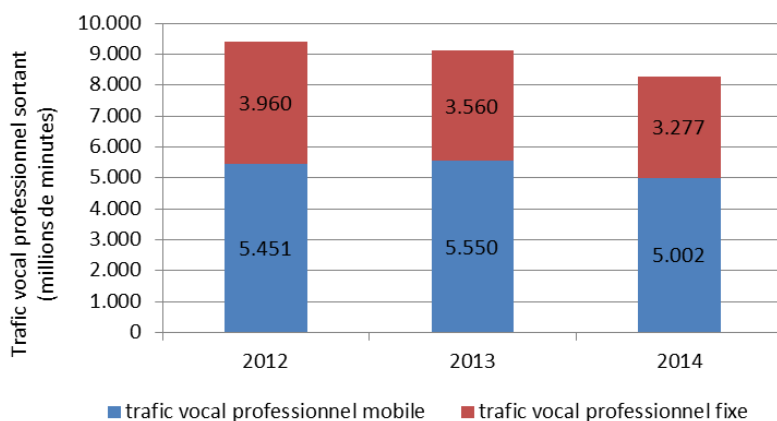


FIGURE 66 : TRAFIC VOCAL NON RÉSIDENTIEL SORTANT, FIXE-MOBILE (SOURCE : IBPT)

LE MARCHÉ NON RÉSIDENTIEL GÉNÈRE MOINS DE REVENUS MOBILES

Le chiffre d'affaires réalisé par les services mobiles non résidentiels des trois opérateurs de réseau mobile et du Full MVNO Telenet a connu une baisse de 6% en 2014 pour un total de 780 millions d'euros. En 2013, ce chiffre d'affaires a encore diminué de 12%.

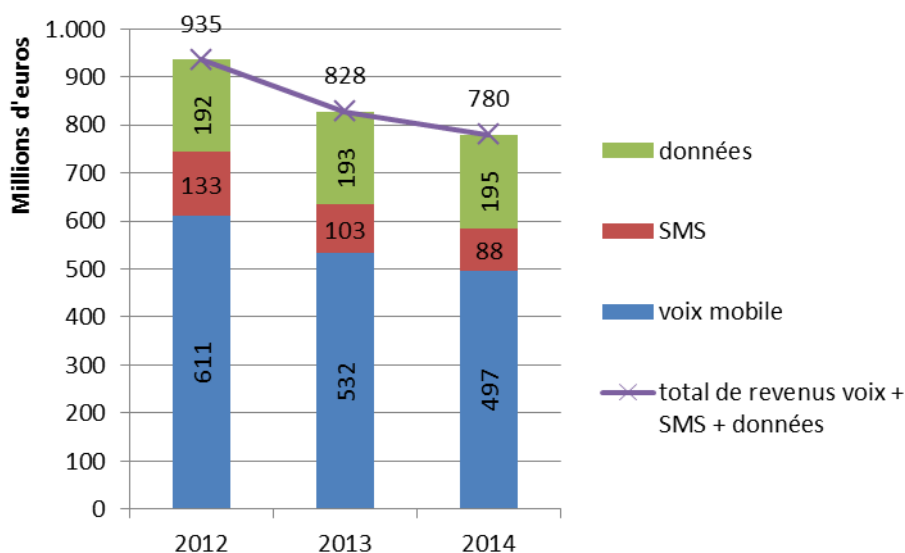


FIGURE 67 : CHIFFRE D'AFFAIRES SERVICES MOBILES NON RÉSIDENTIELS, EN MILLIONS D'EUROS (SOURCE : IBPT)

³⁷ Itinérance sortante depuis l'étranger comprise

LES REVENUS MOYENS PAR CARTE SIM NON RÉSIDEN­TIELLE CONTINUENT DE BAISSER EN 2014

Par mois, **26,09 euros** sont dépensés en moyenne par carte SIM non résidentielle active³⁸. La téléphonie mobile représente 63,7% des revenus moyens, ce qui est inférieur aux 64,3% de 2013.

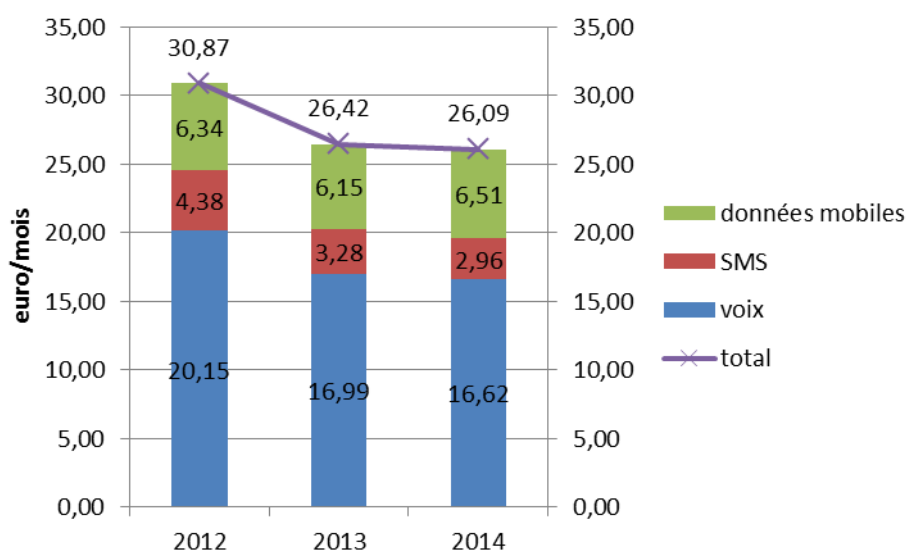


FIGURE 68 : ARPU NON RÉSIDEN­TIEL DE DÉTAIL PAR SERVICE MOBILE (SOURCE : IBPT)

³⁸ Le chiffre d'affaires de détail est réparti entre le nombre moyen de cartes SIM non résidentielles au cours de la période concernée, quelle que soit leur utilisation.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La mesure dans laquelle les objectifs achevés de l'Agenda numérique ont été atteints..	3
Figure 2 : Chiffre d'affaires généré par les communications électroniques et la télévision, de détail et de gros (Source : IBPT)	5
Figure 3 : Chiffre d'affaires par type de service mobile (Source : IBPT).....	6
Figure 4 : Chiffre d'affaires par type de service fixe (Source : IBPT).....	6
Figure 5 : Investissements en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires télécoms (Source: IBPT).....	7
Figure 6 : Répartition des investissements matériels et immatériels (licences non comprises) en 1 000 euros (Source : IBPT).....	8
Figure 7 : Évolution des équivalents temps plein employés pour la fourniture de services de télécommunications (Source : IBPT)	9
Figure 8 :Canaux d'accès par type (direct/indirect) et évolution des accès indirects	10
Figure 9 : Évolution des canaux d'accès direct par technologie	10
Figure 10 : Pénétration de la téléphonie fixe janv. 2013 - janv. 2014 (Source : special eurobarometer 414- E-communications and telecom single market household survey).....	11
Figure 11 : Part de marché en termes de canaux d'accès fixe (Source : IBPT).....	11
Figure 12 : Nombre de numéros portés au cours de l'année (Source : ASBL Portabilité des numéros)	12
Figure 13 : Volume téléphonie vocale (Source : IBPT).....	13
Figure 14 : Proportion Managed VoB - trafic vocal classique (Source : IBPT)	13
Figure 15 : Revenus et ARPU voix fixe (Source : IBPT)	14
Figure 16 : Pénétration de la large bande fixe (Source : IBPT).....	15
Figure 17 : Pénétration large bande fixe (habitants) au sein de l'UE (Source : CE)	15
Figure 18 : Ajouts nets janv. 2014 - janv. 2015 (Source : IBPT)	16
Figure 19 : Part de marché opérateur historique juillet 2014 (Source : CE).....	16
Figure 20 : Part de marché technologies large bande fixe (Source : IBPT).....	17
Figure 21 : Part de marché technologies large bande fixe au sein de l'UE; classement basé sur la part du câble, juillet 2014 (Source : CE)	17
Figure 22 : Pénétration large bande fixe au niveau des régions (Source : IBPT)	18
Figure 23 : Pénétration large bande fixe par catégorie de vitesse - habitants (Source : IBPT)	18
Figure 24 : Part large bande fixe rapide ≥ 30 Mbps, juillet 2014 (Source : CE).....	19
Figure 25 : Part de lignes large bande fixe ≥ 100 Mbit/s, juillet 2014 (Source : CE).....	19
Figure 26 : Nombre de lignes NGA (Source : IBPT).....	20
Figure 27 : Part des technologies NGA (Source : IBPT).....	20
Figure 28 : Lignes NGA en % du nombre total de lignes large bande fixe (Source : CE)	21
Figure 29 : Volume d'accès de gros vendu par Belgacom, par type, vente à Scarlet non comprise (Source : IBPT)	22
Figure 30 : Débit binaire par type de service et par type d'infrastructure (Source : IBPT).....	23
Figure 31 : Revenus et ARPU mensuel sur le marché résidentiel de la large bande fixe (Source : IBPT).....	23
Figure 32 : Cartes SIM actives par type (Source : IBPT)	24
Figure 33 : Parts de marché en termes de cartes SIM actives (Source : IBPT).....	25
Figure 34 : Nombre de cartes SIM actives des trois MNO par type de service (Source : IBPT).....	25
Figure 35 : Numéros portés au cours de la période (Source : ASBL Portabilité des numéros)	26
Figure 36 : Les numéros portés au cours de l'année et cumulés depuis 2002 (Source : ASBL Portabilité des numéros)	26
Figure 37 : Nombre de cartes SIM comprenant des données mobiles et pénétration (Source : IBPT).....	27
Figure 38 : Pénétration large bande mobile au sein de l'UE (Source : CE).....	27
Figure 39 : Internet mobile par type d'appareil (Source : IBPT).....	28

Figure 40 : Répartition des cartes SIM large bande en 3G-4G (Source : IBPT)	28
Figure 41 : Évolution des minutes d'appel des clients MNO et MVNO (Source : IBPT).....	29
Figure 42 : Évolution de la consommation de données mobiles des clients MNO et MVNO, en millions de gigaoctets (Source : IBPT)	29
Figure 43 : Évolution du volume de SMS envoyés par des clients MNO et MVNO (Source : IBPT)	30
Figure 44 : Volume par service mobile et par type d'opérateur, MNO-MVNO (Source : IBPT).....	31
Figure 45 : Consommation moyenne mensuelle (Source : IBPT)	32
Figure 46 : Évolution du chiffre d'affaires mobile (Source : IBPT).....	33
Figure 47 : Revenus mobiles 2014 par type de service (Source : IBPT).....	33
Figure 48 : Chiffre d'affaires itinérance de détail (Source : IBPT).....	34
Figure 49 : Évolution du chiffre d'affaires de l'itinérance de gros (Source : IBPT).....	35
Figure 50 : Revenus générés par la terminaison d'appel nationale et le tarif MTR moyen (Source : IBPT).....	35
Figure 51 : Évolution des revenus mobiles de détail par type de service (Source : IBPT).....	36
Figure 52 : Prix unitaires moyens par service mobile (Source : IBPT).....	36
Figure 53 : ARPU mobile de détail (Source : IBPT).....	37
Figure 54 : Croissance nette et nombre total d'abonnés résidentiels à une offre conjointe (Source : IBPT)	38
Figure 55 : Composition des offres conjointes 2014 (Source : IBPT).....	39
Figure 56 : Part des offres conjointes par nombre de services combinés (Source : IBPT).....	39
Figure 57 : Nombre d'offres conjointes avec une composante et une part mobiles (Source : IBPT)	40
Figure 58 : % du service télécoms dans le nombre total d'offres conjointes (Source : IBPT)	40
Figure 59 : Part multiplay et stand-alone par service de télécommunications (Source : IBPT)	41
Figure 60 : Nombre de raccordements TV par plateforme(Source : IBPT)	42
Figure 61 : ARPU TV numérique (Source : IBPT).....	43
Figure 62 : Répartition des revenus de détail sur le marché non résidentiel 2014, x 1 000 (Source : IBPT)	44
Figure 63 : Nombre de canaux d'accès non résidentiels au réseau téléphonique fixe (Source : IBPT).....	44
Figure 64 : Le nombre d'emplacements clients belges raccordés via un accès symétrique, par type de service, 2014 (Source : IBPT)	45
Figure 65 : Le nombre de cartes SIM mobiles actives sur les marchés résidentiel et non résidentiel fin 2014, par type (Source : IBPT)	46
Figure 66 : Trafic vocal non résidentiel sortant, fixe-mobile (Source : IBPT)	47
Figure 67 : Chiffre d'affaires services mobiles non résidentiels, en millions d'euros (Source : IBPT).....	47
Figure 68 : ARPU non résidentiel de détail par service mobile (Source : IBPT).....	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tarifs de détail maximums régulés au sein de l'UE.....	34
Tableau 2: Tarifs de gros maximums régulés au sein de l'UE	34
Tableau 3: Part du stand-alone et des offres conjointes dans la revente de services de télécommunications (Source : IBPT).....	41

LISTE DES ABRÉVIATIONS

4G	Quatrième génération de normes de télécommunications mobiles
ARPU	Average revenue per user, revenu moyen par utilisateur
CPS	Carrier preselection service, service de présélection du transporteur
DSL	Digital subscriber line Le DSL est une technique de communication de données qui permet d'atteindre un débit de données relativement élevé via une liaison de fil de cuivre. Plusieurs solutions DSL existent, comme l'ADSL, le SDSL et la variante la plus récente, le VDSL2.
CE	La Commission européenne
FWA	Fixed wireless access. La technologie sans fil remplace le cuivre pour relier les clients au réseau large bande.
FTTP	Fiber to the premises
ICT (TIC)	Information and communications technology/Technologies de l'information et de la communication
ISDN (RNIS)	Réseau numérique à intégration de services
ISDN-BA	Integrated services digital network – basic access
ISDN-PRA	Integrated services digital network – primary access
LEX	Local Exchange
M2M	Machine to machine : un service de communication dans le cadre duquel les données sont transférées automatiquement entre les équipements et/ou les applications sans ou avec peu d'intervention humaine.
MNO	Mobile network operator
MTR	Tarif de terminaison mobile
MVNO	Mobile Virtual Network Operator
PSTN	Public services telephone network
SMS	Short Message Service
VOB	Voice over broadband
ETP	Équivalents temps plein